

Rapport semestriel

Actualisation du document de référence 2008
incluant un rapport financier semestriel - 1^{er} semestre 2009



**COMPAGNIE DE
FINANCEMENT
FONCIER**

UNE FILIALE DU CRÉDIT FONCIER



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 28 août 2009, sous le numéro de dépôt D. 09-0176-A01 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle complète le document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2009, conformément à l'article 212-13 de son règlement général et enregistré sous le numéro de dépôt D. 09-0176. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.



Sommaire

- › 002 **Rapport d'activité**
- › 003 Profil de la Compagnie de Financement Foncier
- › 004 Chiffres clés au 30 juin 2009

- › 006 **Rapport financier**
- › 007 **Rapport de gestion**
 - 007 Analyse de l'actif
 - 008 Analyse du passif
 - 009 Ratios de couverture
 - 010 Analyse du résultat net
 - 010 Analyse du risque de crédit
 - 014 Analyse des risques financiers
 - 015 Annexe au rapport de gestion au 30 juin 2009
- › 018 **Comptes sociaux semestriels condensés**
 - 019 Bilan
 - 020 Hors-bilan
 - 021 Compte de résultat
 - 022 Annexe aux comptes sociaux de la Compagnie de Financement Foncier
 - 046 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009
 - 047 Éléments de calcul du ratio de couverture au 30 juin 2009
- › 050 **Rapport sur la gestion des risques**
- › 072 **Éléments juridiques**
 - 073 Organes d'administration
 - 073 Renseignements concernant la Société
 - 074 Renseignements concernant le capital
 - 074 Résolutions soumises à l'Assemblée générale
 - 074 Statuts
 - 074 Annexe : focus sur le positionnement de la Compagnie de Financement Foncier au sein du groupe BPCE
- › 075 **Attestation du responsable de l'actualisation du document de référence contenant le rapport financier semestriel au 30 juin 2009**
- › 076 **Perspectives de la Compagnie de Financement Foncier**
- › 077 **Table de concordance AMF**

Rapport d'activité



Profil de la Compagnie de Financement Foncier

La Compagnie de Financement Foncier (AAA/Aaa/AAA) ⁽¹⁾ est un établissement de crédit agréé en qualité de société financière et de société de crédit foncier (décision du Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement du 23 juillet 1999). L'annexe VI de la directive européenne 2006/48/CE et sa transposition française adoptent des critères communs aux pays membres de l'Union européenne pour déterminer l'éligibilité des actifs qui servent de collatéral aux obligations garanties (*covered bonds*) bénéficiant du risque pondéré au taux préférentiel de 10 % et du taux de LGD de 12,25 % (ou 11,25 % sous certaines conditions) en système de notation standard.

En tant que société de crédit foncier, son activité respecte un cadre législatif et réglementaire très complet qui a été modernisé en 2007 et en 2008. La conformité à son statut et les engagements complémentaires pris par la Compagnie de Financement Foncier permettent de maintenir une forte qualité de ses actifs avec une stabilité de ses encours de prêts douteux, d'un montant déjà très réduit, et de la quasi intégralité de ses actifs notés bénéficiant du 1^{er} échelon de qualité de crédit reconnu par la Commission bancaire, autorité de tutelle du système bancaire français.

Filiale à 100 % du Crédit Foncier (A/Aa3/A+) ⁽¹⁾, lui-même filiale de Caisses d'Épargne Participations ⁽²⁾, la mission de la Compagnie de Financement Foncier consiste à financer l'activité de crédit immobilier et de crédit au secteur public, aussi bien pour sa maison-mère et pour les Caisses d'Épargne que pour d'autres établissements de crédit européens. Forte de son ancrage au sein du Crédit Foncier, émetteur d'obligations foncières depuis 1852, la Compagnie de Financement Foncier demeure depuis sa création un acteur majeur sur son marché.

Sur le premier semestre 2009, la Compagnie de Financement Foncier est restée active, dans un marché dont la liquidité peinait à revenir. Le 12 mai 2009, une semaine après l'annonce de la BCE de son programme de rachat de *covered bonds* de 60 Md€, la Compagnie de Financement Foncier a rouvert le segment long terme avec le lancement d'un nouveau benchmark d'un montant de 1,25 Md€ à 12 ans, souscrit par un grand nombre d'investisseurs « buy-and-hold ». Il s'agit du plus long benchmark émis depuis juin 2007 sur le segment des *covered bonds*. Au 30 juin 2009, les émissions de la Compagnie de Financement Foncier s'élèvent à 5,1 Md€ pour une maturité moyenne de 10 ans, ce qui atteste, une nouvelle fois, de la confiance des investisseurs sur sa signature.

Avec plus de 4,7 Md€ émis pour le seul mois de juillet, le redémarrage de l'activité de la Compagnie de Financement Foncier est confirmé ; le montant des ressources nettes levées sur l'année atteint ainsi plus de 11 Md€. La qualité de la signature de la Compagnie de Financement Foncier et sa base d'investisseurs permettent d'aborder le second semestre 2009 dans de bonnes conditions.

⁽¹⁾ Standard & Poor's/Moody's/Fitch Ratings - notations actualisées à la date de dépôt.

⁽²⁾ nouvelle dénomination de la CNCE.

Chiffres clés au 30 juin 2009

Caractéristiques de l'émetteur

Émetteur

Compagnie de Financement Foncier, affiliée à BPCE

Maison-mère

Crédit Foncier (100 %), filiale de Caisses d'Épargne Participations (CE Participations - anciennement CNCE)

Type d'obligations émises

Obligations foncières

Programmes d'émissions

EMTN & AMTN

Taille des programmes

EMTN : 125 Md€

AMTN : 5 Md\$ AUD (environ 3 Md€)

Notations (*)	Note long terme	Perspective
Standard & Poor's	AAA	Stable
Moody's	Aaa	Stable
Fitch Ratings	AAA	Stable

Prestataire unique :

Crédit Foncier A/Aa3/A+ (*)

(*) Standard & Poor's/Moody's/Fitch Ratings - notations actualisées à la date de dépôt.

Bilan économique simplifié au 30 juin 2009 et 31 décembre 2008

(issu de l'état règlementaire des éléments de calcul du ratio de couverture)

	Au 30 juin 2009		Au 31 déc. 2008	
	Md €	% Bilan	Md €	% Bilan
Prêts garantis articles L. 515-14 et 16	43,64	46,0 %	43,57	45,4 %
Prêts hypothécaires du secteur aidé	1,08	1,1	1,25	1,3
Prêts garantis par le FGAS*	6,88	7,2	6,71	7,0
Autres prêts hypothécaires	11,09	11,7	10,26	10,7
Parts de titrisation de créances immobilières	14,87	15,7	15,67	16,3
Autres prêts avec garantie immobilière	0,65	0,7	0,58	0,6
Billets hypothécaires	9,07	9,6	9,10	9,5
Expositions sur des personnes publiques articles L. 515-15 et 16	40,05	42,2 %	40,23	41,9 %
Prêts publics du secteur aidé	0,29	0,3	0,29	0,3
Autres prêts publics	20,36	21,5	21,22	22,1
Titres d'entités publiques	11,90	12,5	11,14	11,6
Parts de titrisation de créances publiques	7,50	7,9	7,58	7,9
Valeurs de remplacement article L. 515-17	8,77	9,2 %	8,43	8,8 %
Autres actifs (intérêts sur IFAT**, comptes de régularisation, survaleur, autres)	2,38	2,6 %	3,72	3,9 %
Total actif	94,84	100,0 %	95,94	100,0 %

* Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la propriété.

** Instruments Financiers à Terme.

	Au 30 juin 2009		Au 31 déc. 2008	
	Md €	% bilan	Md €	% bilan
Ressources privilégiées	76,39	80,6 %	83,40	86,9 %
Obligations foncières	73,96	78,0	79,96	83,3
Autres ressources privilégiées	2,43	2,6	3,44	3,6
Ressources non privilégiées	18,45	19,4 %	12,54	13,1 %
Dettes chirographaires	12,77	13,5	6,91	7,2
Dettes subordonnées et assimilées	4,22	4,4	4,22	4,4
- dont titres subordonnés remboursables	2,10	2,2	2,10	2,2
- dont emprunt participant	1,37	1,4	1,35	1,4
Capitaux propres, provisions et FRBG	1,46	1,5	1,42	1,5
Total passif	94,84	100,0 %	95,94	100,0 %
Fonds propres et assimilés	2,84	3,0	2,77	2,9

Indicateurs de performance :**49,6 M€**

Résultat net

110,7%

Ratio de surdimensionnement

54,8%

Quotité moyenne des créances hypothécaires

**Passif privilégié
au 30 juin 2009**Obligations foncières sur le premier
semestre 2009

5,1 Md€

Passif privilégié

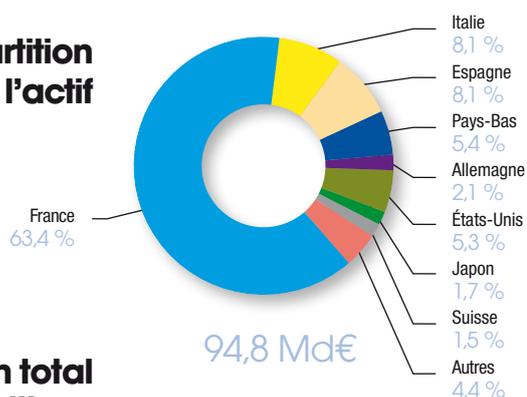
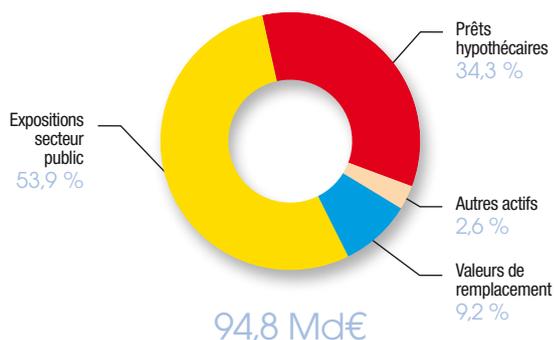
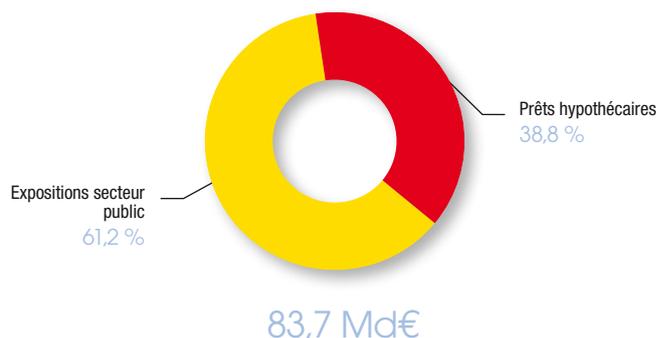
76,4 Md€ dont 74 Md€ d'obligations foncières

Positionnement

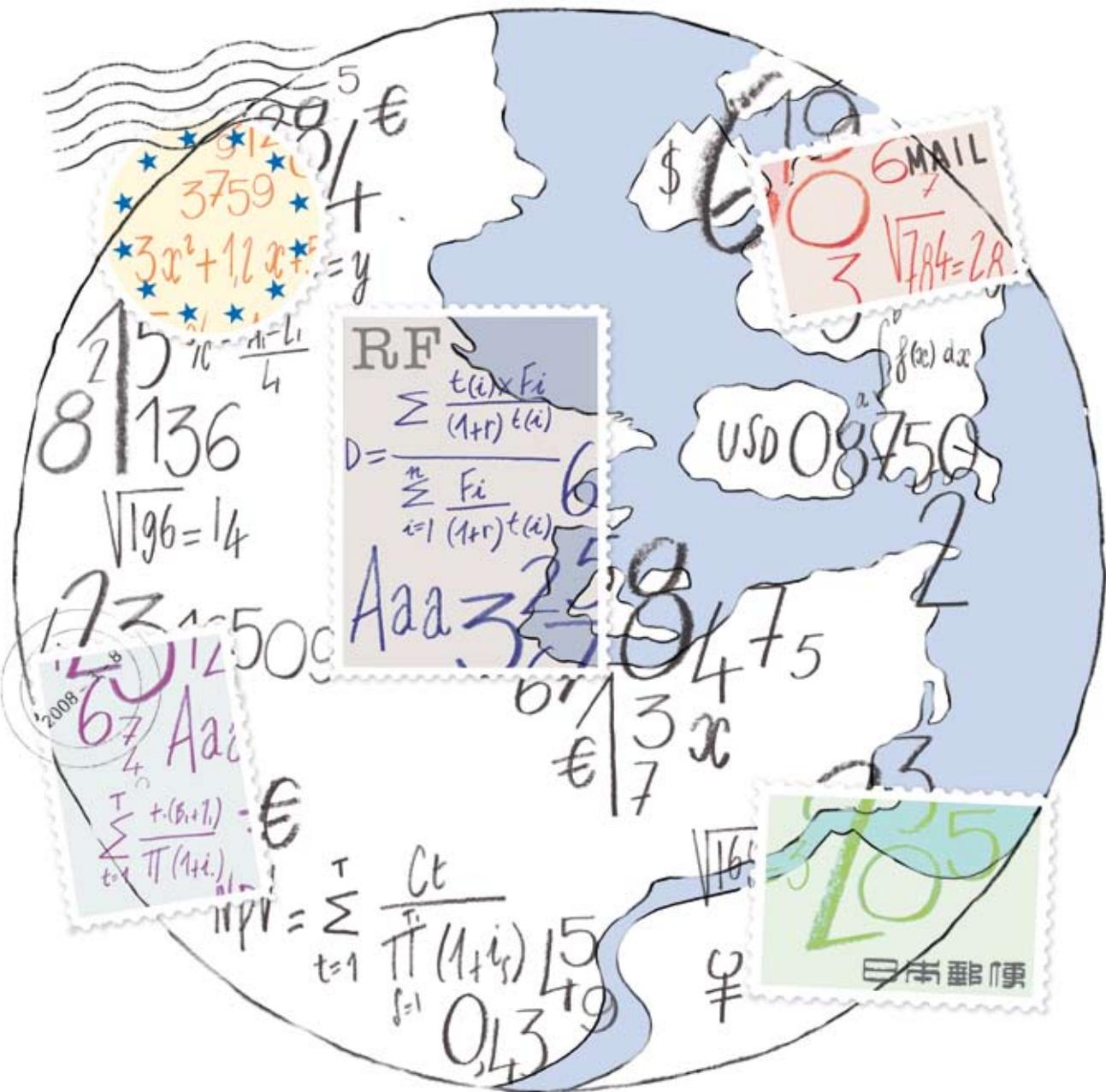
un des leaders sur le segment
des *covered bonds* en Europe**Composition de l'actif au 30 juin 2009
et au 31 décembre 2008**

En considérant les garanties publiques, directes et indirectes, accordées à certains encours de prêts bénéficiant également de sûreté immobilière, notamment les prêts garantis par le FGAS, l'ensemble des actifs sécurisés par une garantie publique représente 51,18 Md€ au 30 juin 2009, soit 61,2 % de l'ensemble des expositions hors valeurs de remplacement et 53,9 % du total bilan.

	Au 30 juin 2009		Au 31 déc. 2008	
	Md €	% bilan	Md €	% bilan
Prêts hypothécaires	32,51	34,3 %	32,20	33,5 %
Prêts hypothécaires	17,64	18,6	16,54	17,2
Parts de titrisation de créances hypothécaires résidentielles AAA	14,87	15,7	15,67	16,3
Expositions secteur public	51,18	53,9 %	51,59	53,8 %
Prêts hypothécaires garantis par l'État français ou un établissement public européen	11,13	11,7	11,37	11,9
Prêts au secteur public en France	19,09	20,1	19,89	20,7
Prêts au secteur public à l'étranger	20,96	22,1	20,33	21,2
Valeurs de remplacement et autres actifs	11,15	11,8 %	12,15	12,7 %
Valeurs de remplacement	8,77	9,2	8,43	8,8
Autres actifs	2,38	2,6	3,72	3,9
Total actif	94,84	100,0 %	95,94	100,0 %

**Répartition
géographique de l'actif****Ventilation total
bilan****Ventilation total
expositions**

Rapport financier



1. RAPPORT DE GESTION

- 007 Analyse de l'actif
- 008 Analyse du passif
- 009 Ratios de couverture
- 010 Analyse du résultat net
- 010 Analyse du risque de crédit
- 014 Analyse des risques financiers
- 015 Annexe au rapport de gestion au 30 juin 2009

La détérioration de l'environnement économique et financier qui s'est poursuivi au cours du 1^{er} semestre 2009, a conduit la Compagnie de Financement Foncier à limiter son activité avec pour objectif de :

- > maintenir la liquidité assurant en permanence le service de la dette privilégiée,
- > préserver la forte qualité des actifs et la maîtrise de l'ensemble des risques,
- > financer la production de sa maison-mère essentiellement orientée dans ce contexte de crise vers les crédits à l'habitat aux particuliers.

Ainsi, sur la période, la taille du bilan s'est maintenue à près de 95 Md€, le résultat net semestriel a atteint 50 M€ et la Compagnie de Financement Foncier a émis pour 5 Md€ d'obligations foncières avec confirmation des meilleures notations AAA/Aaa/AAA.

1.1. Analyse de l'actif

Opérations du 1^{er} semestre 2009

Les principales opérations à long terme ont porté sur des créances à l'habitat accordées par le Crédit Foncier aux personnes physiques ; ces achats s'élèvent à 1,8 Md€ sur le semestre, dont 0,1 Md€ d'engagements donnés. L'activité à l'international a été limitée à quelques acquisitions de titres d'entités publiques pour 0,7 Md€ en Europe et aux États-Unis ; aucune opération significative n'a été réalisée sur des parts de titrisation de créances hypothécaires résidentielles.

De fait, la composition du bilan de la Compagnie de Financement Foncier est restée inchangée au cours du 1^{er} semestre de l'année 2009.

Sur le segment du court terme, la gestion de la trésorerie a été notamment caractérisée par d'importantes opérations de mobilisation d'actifs auprès de la BCE.

Évolution de l'actif

Répartition de l'actif par catégorie de garantie

	Au 30 juin 2009		Au 31 déc. 2008	
	M €	% Bilan	M €	% Bilan
Prêts garantis articles L. 515-14 et 16	43 643	46,0 %	43 574	45,4 %
Prêts hypothécaires du secteur aidé	1 080	1,1	1 251	1,3
Prêts garantis par le FGAS	6 878	7,3	6 713	7,0
Autres prêts hypothécaires	11 092	11,7	10 262	10,7
Parts de titrisation de créances immobilières	14 872	15,7	15 666	16,3
Autres prêts avec garantie immobilière	655	0,7	584	0,6
Billets hypothécaires	9 066	9,6	9 097	9,5
Expositions sur des personnes publiques articles L. 515-15 et 16	40 051	42,2 %	40 225	41,9 %
Prêts publics du secteur aidé	288	0,3	285	0,3
Autres prêts publics	20 356	21,5	21 217	22,1
Titres d'entités publiques	11 905	12,6	11 139	11,6
Parts de titrisation de créances publiques	7 503	7,9	7 584	7,9
Autres actifs (intérêts sur IFAT, comptes de régularisation, survaleur, autres)	2 377	2,5 %	3 718	3,9 %
Valeurs de remplacement article L. 515-17	8 770	9,2 %	8 425	8,8 %
Total actif	94 841	100,0 %	95 943	100,0 %

En matière de prêts garantis, les encours ont été préservés ; les achats de créances au Crédit Foncier ont compensé la baisse naturelle par amortissement des encours du portefeuille de titrisation de créances immobilières (0,8 Md€) et du secteur aidé (0,2 Md€). Il en est de même des prêts relevant du secteur public avec toutefois des mouvements de montants moins élevés.

Une analyse plus fine des garanties reçues permet de reclasser une partie des prêts garantis en expositions sur des personnes publiques et d'affiner ainsi la part relative de chaque secteur :

› en tenant compte des prêts du secteur aidé et des prêts garantis par le FGAS, couverts par l'État français, l'encours du secteur public s'élève à 48 Md€ au 30 juin 2009, niveau déjà atteint à fin 2008 ;

› en considérant de plus la partie des prêts hypothécaires bénéficiant d'une garantie indirecte d'un établissement public européen, le total des expositions sur des personnes publiques est de 51,2 Md€, soit 54 % du bilan, pourcentage identique à celui observé 6 mois plus tôt.

Sur le plan de la diversification géographique des actifs, l'évolution est également peu sensible sur le semestre.

Au 30 juin 2009, 36,6 % des actifs, soit 34,7 Md€, sont situés hors de France, essentiellement dans les autres pays du continent européen ainsi qu'en Amérique du Nord et au Japon ; ce pourcentage était de 36,2 % au 31 décembre

2008. La répartition entre les différents pays est quasiment inchangée avec principalement l'Italie pour 7,7 Md€, l'Espagne pour 7,7 Md€, les Pays-Bas pour 5,1 Md€ et les États-Unis pour 5,0 Md€.

1.2. Analyse du passif

Opérations du 1^{er} semestre 2009

Dans des marchés financiers encore sinistrés, la Compagnie de Financement Foncier a émis pour 5,1 Md€ d'obligations foncières au cours du semestre.

Le principal fait marquant sur la période est le lancement en mai 2009 d'un nouvel emprunt de référence d'une durée longue de 12 ans et d'un volume de 1,25 Md€ ; du fait de son montant, l'émission a nécessité la validation du contrôleur spécifique quant à son impact sur les ratios.

Par ailleurs, les besoins de liquidité à court terme ont été assurés par des prêts garantis accordés par la BCE dans le cadre de ses opérations d'« open market » dont l'encours a progressé de 5 Md€ au cours du semestre passant de 2,5 Md€ à fin décembre 2008 à 7,5 Md€ à fin juin 2009 ; l'encours en fin de semestre comprenait pour 2 Md€ de titres mobilisés en anticipation de l'arrivée à échéance le 9 juillet 2009 d'une précédente mobilisation.

Évolution du passif

Ces opérations ont sensiblement modifié la répartition du passif en ressources privilégiées et non privilégiées.

Répartition du passif par rang de garantie

	Au 30 juin 2009		Au 31 déc. 2008	
	M €	% bilan	M €	% bilan
Ressources privilégiées	76 391	80,6 %	83 399	86,9 %
Obligations foncières	73 956	78,0	79 960	83,3
Autres ressources privilégiées	2 435	2,6	3 439	3,6
Ressources non privilégiées	18 450	19,4 %	12 544	13,1 %
Dettes chirographaires	12 771	13,5	6 905	7,2
Dettes subordonnées et assimilées	4 215	4,4	4 224	4,4
<i>dont titres subordonnés remboursables</i>	<i>2 100</i>	<i>2,2</i>	<i>2 100</i>	<i>2,2</i>
<i>dont emprunt participant ⁽¹⁾</i>	<i>1 374</i>	<i>1,4</i>	<i>1 350</i>	<i>1,4</i>
Capitaux propres, provisions et FRBG ⁽²⁾	1 464	1,5	1 415	1,5
Total passif	94 841	100,0%	95 943	100,0%
Fonds propres et assimilés ⁽¹⁺²⁾	2 839	3,0	2 765	2,9

La part des ressources non privilégiées a fortement progressé sur le semestre, passant de 13 % à près de 20 % du bilan principalement sous l'effet cumulé :

- > d'une baisse des encours privilégiés ; en effet les remboursements contractuels de la dette ont été particulièrement importants sur le semestre alors que les émissions étaient réduites du fait de la conjoncture ;
- > d'une hausse significative de la dette chirographaire du fait des mises en pension de titres permettant d'apporter les liquidités nécessaires.

1.3. Ratios de couverture

Les différents ratios de couverture propres aux sociétés de crédit foncier ont peu varié au cours du semestre. Les niveaux de sécurité apportés aux porteurs d'obligations foncières de la Compagnie de Financement Foncier restent donc importants.

Le ratio de couverture des ressources privilégiées s'établit à 110,7 % au 30 juin 2009 contre 110,8 % un semestre plus tôt. Il mesure le surdimensionnement des actifs pondérés sur les dettes privilégiées et doit être réglementairement supérieur à 100 % en permanence.

La pondération des actifs a pour effet de limiter la prise en compte de certains d'entre eux ne présentant pas le meilleur niveau de sécurité. Il en est ainsi des parts de titrisation et des prêts cautionnés dont la notation est en

dessous du 1^{er} échelon de qualité de crédit.

Pour la Compagnie de Financement Foncier, l'intégralité des actifs bénéficie d'une pondération de 100 % à l'exception d'une seule opération d'un encours de 413 M€ non retenue dans ce résultat ; il s'agit de parts d'un fonds de créances sur le secteur de la santé garanties par une région de l'Italie notées BBB+ / A3 et donc pondérées à 0 %.

Cet indicateur est calculé en retranchant du bilan les actifs déjà apportés en garantie notamment dans le cadre des opérations de financement de l'Eurosysteme.

De même, les montants non éligibles au refinancement par des ressources privilégiées demeurent très largement inférieurs au montant du passif ne bénéficiant pas du privilège.

Les encours pour lesquels un dépassement de quotité est observé, s'élèvent à 76 M€ au 30 juin 2009 avec un total de dettes non privilégiées de 18 450 M€ ; ils sont établis sur l'ensemble des actifs, prêts hypothécaires en détention directe, prêts garantissant les billets à ordre et parts de fonds commun de créances.

Au 31 décembre 2008, ces dépassements portaient sur 225 M€ pour un passif non privilégié de 12 544 M€, l'évolution à la baisse des encours ainsi identifiés résultant essentiellement de l'amortissement naturel des actifs enregistré au cours des six derniers mois.

Concernant les prêts hypothécaires détenus en direct, la quotité de financement moyenne, égale au rapport entre la

valeur actualisée du bien apporté en garantie et le capital restant dû de la créance, a peu évolué et s'est établi à fin juin 2009 à 54,8 % sur un encours de près de 20 Md€ contre 53,4 % pour un montant proche de 19 Md€ en début d'année. Les récentes acquisitions de créances hypothécaires réalisées en 2009 ont en effet une quotité plus élevée que celles du stock qui ont enregistré à la fois des amortissements de capital et la hausse du marché immobilier des années antérieures.

Par ailleurs, la Compagnie de Financement Foncier continue de présenter durant l'année 2009 des coefficients de liquidité largement supérieurs aux minima fixés par la réglementation bancaire du fait notamment de ses engagements de trésorerie disponible à horizon d'un an. Les autres ratios prudentiels applicables aux établissements de crédit sont suivis, quant à eux, par le groupe Crédit Foncier au niveau consolidé.

1.4. Analyse du résultat net

Le produit net bancaire du semestre s'établit à 121 M€, il était de 187 M€ pour l'exercice 2008 et de 90 M€ sur le seul 1^{er} semestre 2008.

L'augmentation du produit net bancaire semestriel correspond principalement à la hausse de la marge d'intérêt sur le secteur concurrentiel, les variations des autres postes se compensant globalement. Les indemnités perçues en cas de remboursement anticipé ou de renégociation, d'une part, et la dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement, d'autre part, sont en forte réduction sur la période.

Les charges générales d'exploitation sont conformes aux prévisions de début de période et cohérentes avec l'évolution des encours. Le résultat brut d'exploitation ressort à 73 M€ au 30 juin 2009 contre 81 M€ pour l'année précédente (et 35 M€ au 30 juin 2008).

Le coût du risque reste limité à 2 M€ sur le semestre. Il est toutefois plus élevé que celui de la période précédente qui correspondait à un produit de 4 M€ sur l'année 2008. En effet, les récupérations sur créances amorties sont peu significatives sur le semestre contrairement à l'année passée et l'exercice 2008 était en reprise nette de provisions et dépréciations alors que le 1^{er} semestre 2009 est en dotation.

La charge du risque globale, qui comprend la part en capital inscrite en coût du risque et la part en intérêts enregistrée en produit net bancaire, s'élève sur le semestre à 3,2 M€ ; elle était à fin 2008 de sens contraire, soit un gain net de 4,3 M€.

Après déduction de l'impôt sur les sociétés, le résultat net de la Compagnie de Financement Foncier pour le 1^{er} semestre 2009 est de 50 M€ contre 62 M€ pour l'exercice précédent (et 32 M€ au 30 juin 2008).

1.5. Analyse du risque de crédit

En termes de risque de crédit, trois grandes catégories d'actifs peuvent être identifiées et répondent à des approches différenciées quant à la mesure et au suivi de la qualité de ces investissements :

- › les prêts du secteur aidé ou du secteur concurrentiel, accordés à des personnes physiques ou des professionnels relevant majoritairement du secteur public. Y sont assimilés les billets hypothécaires du fait de leur sous jacent constitué de prêts au logement ;
- › les titres du secteur public et les parts de titrisation, qui font l'objet d'une notation externe par des organismes agréés ; les actifs des fonds sont alors constitués, de par la loi, à hauteur de 90 % au moins, de prêts ou expositions répondant aux critères d'éligibilité de détention par une société de crédit foncier ;
- › les valeurs de remplacement constituées de placements auprès d'établissements de crédit bénéficiant du meilleur échelon de notation externe.

Dans ces 3 catégories, la grande qualité des actifs détenus par la Compagnie de Financement Foncier a été maintenue au cours du semestre.

Analyse globale

Les résultats portent sur l'ensemble des prêts garantis et des expositions sur des personnes publiques hors ceux du secteur aidé ; en effet, ce dernier qui représente au 30 juin 2009 un encours de 1,4 Md€ est garanti par l'État français ; par ailleurs, il est extinctif par nature et sans production nouvelle depuis son transfert dans le bilan de la Compagnie de Financement Foncier en 1999.

Analyse de l'ensemble du secteur concurrentiel

	Au 30 juin 2009				Au 31 décembre 2008			
	Encours en M€	Encours douteux en M€	Taux de douteux	Risque en bp	Encours en M€	Encours douteux en M€	Taux de douteux	Risque en bp
Prêts aux particuliers et assimilés	41 241	296	0,7	0,6	41 035	248	0,6	- 0,3
<i>dont parts de titrisation et billets hypothécaires</i>	<i>23 938</i>				<i>24 763</i>			
Expositions sur des personnes publiques	38 137	5	0,0	0,0	37 007	5	0,0	0,0
<i>dont titres et parts de titrisation</i>	<i>19 408</i>				<i>18 723</i>			
Prêts à l'immobilier social	2 871	24	0,8	1,2	2 924	16	0,6	- 3,7
Prêts à l'immobilier commercial	92	10	10,9	25,2	93	12	12,5	- 3,5
Total	82 340	335	0,4 %	0,4	81 058	281	0,3 %	- 0,3

N. B. : par convention, la charge du risque est de signe positif quand elle représente un coût, de signe négatif quand elle constitue un produit.

En synthèse sur l'activité concurrentielle de la Compagnie de Financement Foncier, l'ensemble des actifs qui bénéficient de garanties hypothécaires ou publiques conformément au statut de société de crédit foncier, continue de présenter un niveau de risque très limité même si, sur la période observée, les indicateurs sont moins favorablement orientés qu'au cours des années précédentes.

Le pourcentage d'encours douteux parmi les prêts aux particuliers, qui peut être le plus sensible aujourd'hui, reste faible à 0,7 % (contre 0,6 % à fin 2008) et la charge globale du risque s'élève à 3 M€ sur le semestre, soit 0,4 point de base des encours représentatifs du « core business » de la Compagnie de Financement Foncier.

Cette appréciation peut être précisée par l'analyse plus détaillée de chaque grande catégorie d'actif.

Prêts et assimilés

Analyse des encours de prêts

(en millions d'euros)

Au 30 juin 2009	Encours	Répartition des encours	Dont encours douteux	% douteux	Dont douteux compromis	% douteux compromis	Provisions
Secteur aidé (extinctif)	1 367,7	2,8 %	69,7	5,1 %	0,0	0,0 %	0,1
Secteur concurrentiel	48 060,3	97,2 %	335,0	0,7 %	22,7	0,0 %	19,5
- Prêts aux particuliers et billets hypothécaires	26 369,1	53,3	296,0	1,1	16,4	0,1	14,3
<i>dont billets hypothécaires</i>	<i>9 066,2</i>	<i>18,3</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>dont prêts avec garantie FGAS</i>	<i>6 877,6</i>	<i>13,9</i>	<i>103,5</i>	<i>1,5</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
- Prêts aux personnes publiques	18 728,8	37,9	4,5	0,0	0,0	0,0	0,1
- Prêts à l'immobilier social	2 870,6	5,8	24,4	0,8	0,1	0,0	0,6
- Prêts à l'immobilier commercial (extinctif)	91,8	0,2	10,0	10,9	6,2	6,7	4,4
Total	49 428,0	100,0 %	404,7	0,8 %	22,7	0,0 %	19,6

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2008	Encours	Répartition des encours	Dont encours douteux	% douteux	Dont douteux compromis	% douteux compromis	Provisions
Secteur aidé (extinctif)	1 539,3	3,2 %	78,0	5,1 %	0,0	0,0 %	0,1
Secteur concurrentiel	46 669,0	96,8 %	280,8	0,6 %	22,6	0,0 %	19,5
- Prêts aux particuliers et billets hypothécaires	25 368,1	52,6	247,6	1,0	13,0	0,1	12,3
<i>dont billets hypothécaires</i>	<i>9 096,9</i>	<i>18,9</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
<i>dont prêts avec garantie FGAS</i>	<i>6 713,0</i>	<i>14,9</i>	<i>105,6</i>	<i>1,6</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
- Prêts aux personnes publiques	18 284,4	40,5	5,2	0,0	0,0	0,0	0,1
- Prêts à l'immobilier social	2 923,5	6,5	16,3	0,6	0,9	0,0	0,5
- Prêts à l'immobilier commercial (extinctif)	93,1	0,2	11,6	12,5	8,7	9,4	6,7
Total	48 208,3	100,0 %	358,7	0,7 %	22,6	0,0 %	19,7

Les pourcentages d'encours douteux les plus élevés portent sur des catégories de prêts qui de fait ne présentent qu'un risque de perte finale très marginale : le secteur aidé par nature extinctif est garanti par l'État français et les prêts à l'immobilier commercial, que la Compagnie de Financement Foncier s'est engagée depuis plusieurs années à ne plus acquérir, ont un encours résiduel inférieur à 100 M€ et déjà provisionné à hauteur de 5 %.

Le principal suivi de risque concerne en fait les concours aux particuliers du secteur concurrentiel pour lesquels le pourcentage de prêts douteux reste à un niveau bas : 1,1 % d'un encours de 26 Md€ qui comprend de plus, d'une part, 7 Md€ garantis par l'État français au travers du FGAS, et, d'autre part, 3 Md€ contre garantis indirectement par un établissement public européen.

Analyse de la charge du risque

	Au 30 juin 2009			Au 31 décembre 2008		
	Encours en M€	Charge du risque en M€	Charge du risque en points de base	Encours en M€	Charge du risque en M€	Charge du risque en points de base
Secteur aidé (extinctif)	1 367,7	0,04	0,3	1 539,3	- 6,82	- 44,3
Secteur concurrentiel	48 060,3	3,14	0,7	46 669,0	- 2,46	- 0,5
Prêts aux particuliers et billets hypothécaires	26 369,1	2,63	1,0	25 368,1	- 1,23	- 0,5
Prêts aux personnes publiques	18 728,8	- 0,05	0,0	18 284,4	- 0,11	- 0,1
Prêts à l'immobilier social	2 870,6	0,33	1,2	2 923,5	- 1,09	- 3,7
Prêts à l'immobilier commercial (extinctif)	91,8	0,23	25,2	93,1	- 0,03	- 3,5
Total	49 428,0	3,18	0,6	48 208,3	- 9,28	- 1,9

N. B. : par convention, la charge du risque est de signe positif quand elle représente un coût, de signe négatif quand elle constitue un produit.

La charge globale du risque reste limitée sur le 1^{er} semestre 2009 et s'élève à 3,2 M€ pour l'ensemble des prêts d'un montant proche de 50 Md€ ; elle correspond pour l'essentiel à des dotations nettes aux provisions et dépréciations sur le secteur concurrentiel.

Par ailleurs, la charge du risque liée aux provisions collectives est non significative sur la période.

Pour l'exercice 2008, un gain de 9,3 M€ avait été enregistré dont 5,5 M€ résultaient d'une reprise de provision due au retour en encours sain d'une opération du secteur aidé.

Titres et parts de titrisation

Cette catégorie, qui n'enregistre ni encours douteux ni provision, est composée de :

- › parts prioritaires de titrisation de 2 natures différentes : fonds de créances hypothécaires (RMBS) pour un encours qui s'est réduit de 15,7 Md€ à 14,9 Md€ sur six mois par amortissement des parts, ou fonds de créances publiques pour un montant stable sur la période de 7,5 Md€.

- › titres émis ou garantis par des entités publiques essentiellement étrangères dont l'encours a progressé de 11,1 Md€ à 11,9 Md€ au cours du 1^{er} semestre 2009.

Sur le portefeuille de RMBS, la haute qualité des parts a été maintenue malgré certaines dégradations de notation intervenues après revue par les agences, notamment sur des fonds en Allemagne et en Espagne :

- › aucune exposition au risque « subprime » ;
- › aucune exposition directe ou indirecte sur l'immobilier situé aux États-Unis ou au Royaume-Uni ;
- › toutes les parts bénéficient du meilleur échelon de notation et de la meilleure évaluation de crédit par au moins une agence ; 5,5 Md€, soit 37 % du portefeuille de RMBS, sont notés AAA/Aaa/AAA et 6,0 Md€, soit 40 % de l'ensemble, ont obtenu la meilleure note par 2 agences ; ces pourcentages étaient respectivement de 37 % et 63 % au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, le Crédit Foncier s'est engagé à compenser les conséquences pour sa société de crédit foncier d'une baisse de notes en dessous du 2^e échelon de qualité de crédit (A-/A3/A-) sur une partie du portefeuille de titrisation hypothécaire, de type RMBS sélectionnée après analyse de différents scénarios de stress appliqués à chacune des lignes. Au 30 juin 2009, un encours de 1,9 Md€ a été retenu pour bénéficier de cette protection supplémentaire.

S'agissant des actifs bénéficiant de garanties publiques, leur qualité de crédit reste également assez stable sur le semestre.

En ajoutant aux titres émis ou garantis par des entités publiques, les prêts accordés à des collectivités territoriales étrangères, essentiellement suisses, l'ensemble du secteur public noté représente 21,5 Md€ au 30 juin 2009 (11,9 Md€ de titres, 7,5 Md€ de FCC et 2,1 Md€ de prêts) soit 23 % du bilan. Une très grande majorité de cet encours, précisément 84,5 %, bénéficie du meilleur échelon de qualité de crédit et 18,7 % de la plus forte évaluation par les

3 agences AAA/Aaa/AAA ; ces pourcentages étaient respectivement de 86 % et 20 % au 31 décembre 2008.

Une partie de ce portefeuille soit un encours de 5,1 Md€ est contre garantie par des monolines. La très forte dégradation de ces sociétés rend leur garantie aujourd'hui très souvent inopérante du fait d'une notation intrinsèque de l'opération meilleure que celle du garant ; seul FSA apporte effectivement un rehaussement de note sur un encours de 1,7 Md€.

L'analyse du risque de crédit est également développée dans le rapport sur la gestion des risques, section 4.2. de ce document, avec une segmentation de la clientèle et une répartition par notation de type bâlois.

La Compagnie de Financement Foncier a également eu recours aux opérations de financement de la BCE pour des volumes importants, au 30 juin ces mobilisations totalisent 7,5 Md€.

Les réserves d'actifs éligibles à ces opérations de financement restent par ailleurs au même niveau qu'au 31/12/2008 : un tiers du bilan peut ainsi être mis en garantie de prêts de l'Eurosystème, les actifs mobilisables se décomposant en 23 Md€ de titres et 9 Md€ de prêts.

Le bon adossement en liquidité se traduit par un écart limité de durée entre actif et passif. Sur le semestre, cet écart s'est réduit et ne représente plus que 0,4 an au 30 juin 2009.

1.6. Analyse des risques financiers

Risque de taux et de change

Conformément à ses règles de gestion, la Compagnie de Financement Foncier a accompagné ses activités d'acquisition et d'émission du semestre par les opérations de couverture en taux et en change nécessaires. De même, la position de taux est restée sur cette période dans les étroites limites qu'elle s'est engagée à respecter.

En conséquence, les encours d'instruments financiers de micro et macro-couverture en taux et en devises sont restés conséquents, 113 Md€ de swaps de taux à fin juin 2009 (contre 115 Md€ à fin 2008) et 39 Md€ de swaps de devises (contre 46 Md€ à fin 2008).

Risque de liquidité

La politique de gestion très prudente de la liquidité s'est poursuivie au cours du semestre, en mettant en œuvre différents type d'instruments.

Les valeurs de remplacement, constituées très majoritairement de prêts à court terme à des établissements de crédit présentant la meilleure notation, sont restées importantes en volume et représentent 9,2 % du bilan à fin juin 2009 contre 8,8 % un semestre plus tôt.

1.7. Annexe au rapport de gestion au 30 juin 2009

Tableau des fonds communs de créances au 30 juin 2009

Parts de titrisation de créances hypothécaires résidentielles : 14 865 millions d'euros (en capital restant dû)

Pays	Titre	Standard & Poors/Moody's/ Fitch Ratings
Allemagne		
	E-MAC 2005-5	AAA/Baa1/AAA
	EMAC DE 2006-II	AAA/Baa1/AAA
Espagne		
	AYT GENOVA HIPOTECARIO 4	AAA/Aaa/AAA
	AYT GENOVA HIPOTECARIO 7	AAA/Aaa/AAA
	BANCAJA 10	AAA/Aa1/
	BANCAJA 11	AAA/Aa2/
	BANCAJA 4	/Aaa/AAA
	BANCAJA 5	AAA/Aaa/AAA
	BANCAJA 6	AAA/Aaa/AAA
	BANCAJA 7	AAA/Aaa/AAA
	BANCAJA 8	/Aaa/AAA
	BANCAJA 9 A2	/Aaa/AAA
	BANKINTER 10	AAA/Aaa/
	BANKINTER 4	AAA/Aaa/
	BANKINTER 5	AAA/Aaa/
	BBVA 1	/Aaa/AAA
	BBVA 2	AAA/Aaa/AAA
	BBVA RMBS 3	/Aa1/AAA
	GC SABADELL 1	AAA/Aaa/
	HIPOTEBANSA VIII SERIE A	/Aaa/AAA
	HIPOTEBANSA XI	AAA/Aaa/
	IM CAJAMAR 3 Parts A	/Aaa/AAA
	IM PASTOR 2	AAA/Aaa/
	IM PASTOR 3	AAA/Aaa/
	MADRID RMBS III	AA/Aa2/A+
	SANTANDER HIPOTECARIO 3	AAA/Aa1/A+
	TDA 27	AAA//AAA
	TDA 29	/Aaa/AAA
	TDA CAJAMAR A2	AAA//AAA
	TDA CAJAMAR A3	AAA//AAA

	TDA CAM 5	/Aaa/AAA
	TDA CAM 6 PARTS A2	/Aaa/AAA
	TDA CAM 6 PARTS A3	/Aaa/AAA
	TDA CAM 9	AAA/Aa1/AA
	TDA IBERCAJA 2	AAA/Aaa/
	TDA PASTOR 1 - A2	/Aaa/AAA
	UCI 14 CLASS A 2043	AAA//AA
	UCI 5 CLASS 5	/Aaa/
France		
	ANTILOPE 1	AAA/Aaa/
	ANTILOPE 2	AAA/Aaa/
Grèce		
	THEMELION 2	AAA/Aaa/AAA
Italie		
	APULIA 3	AAA/Aaa/AAA
	APULIA FINANCE 2	AAA/ /AAA
	ARGO MORTGAGES 2	/Aaa/AAA
	BERICA 3 PARTS A2	AAA/ /AAA
	BERICA 6 A2	AAA/Aaa/AAA
	BERICA PARTS A2	AAA/Aaa/AAA
	BIPIELLE RESIDENTIAL	/Aaa/AAA
	CAPITAL MORTGAGE 2007-1	AAA/Aaa/AAA
	CORDUSIO	AAA/Aaa/AAA
	CORDUSIO 4	AAA/Aaa/AAA
	CR FIRENZE MUTUI	AAA/Aaa/AAA
	CREDICO FINANCE 5 A 2033	AAA/Aaa/
	CREDICO FINANCE SPA	AAA/Aaa/AAA
	F-E MORTGAGES	AAA/Aaa/AAA
	GIOTTO FINANCE 2 SPA	AAA/Aaa/
	HELICONUS	AAA/Aaa/AAA
	INTESABCI SEC 2	AAA/Aaa/AAA
	INTRA MORTGAGE FINANCE SRL	AAA/Aaa/AAA
	MANTEGNA FINANCE SRL	/Aaa/AAA
	MARCHE MUTUI	AAA/Aaa/
	SESTANTE 3 A 2045	AAA/Aaa/AAA
	SESTANTE 4	AAA/Aaa/AAA
	SESTANTE FINANCE	AAA/Aaa/AAA
	SESTANTE FINANCE 2	AAA/Aaa/AAA
	SIENA MORTGAGE 02-3	AAA/Aaa/AAA
	VELA ABS	AAA/Aaa
	VELA HOME	AAA/Aaa
	VELA HOME 3 A 2040	AAA/Aaa
	VELA HOME 4	AAA/Aaa

Pays-Bas		
	BELUGA 2006-I A2	AAA/Aaa/AAA
	BELUGA 2006-I A3	AAA/Aaa/AAA
	EMAC NL 2005 III BV	AAA/Aaa/AAA
	E-MAC NL 2007 III	AAA/Aaa/AAA
	HOLLAND HOMES 3 PARTS A 208	/Aaa/AAA
Portugal		
	DOURO MORTGAGE1 A	AAA/Aaa/AAA
	DOURO MORTGAGES 3	AAA/Aaa/AAA
	LUSITANO 2	AAA/Aaa/AAA
	LUSITANO 4	AAA/Aaa/AAA
	LUSITANO 5	AAA/Aaa/AAA
	LUSITANO 6	AAA/Aaa/AAA
	LUSITANO MORTGAGE PLC 3	AAA/Aaa/AAA
	MAGELLAN 3	AAA/Aaa/

Parts de titrisation de créances publiques : 7 494 millions d'euros (en capital restant dû)

Pays	Titre	Standard & Poors/Moody's/ Fitch Ratings
Italie		
	ADRIATICA	AAA/Aa3/AA+
	ASTREA	A+/Aa2/AA-
	POSILLIPO FINANCE SRL	BBB+/A3/-
Pays-Bas		
	DARTS FINANCE PARTS A 2064	/Aaa/AAA
	E-MAC NL 2006-NHG 1	/Aaa/
	E-MAC NL 2007-NHG II	/Aaa/
	HOLLAND HOMES ORANJE	//AAA
	PEARL 1 MBS	/Aaa/AAA
	PEARL 2	/Aaa/AAA
	SGML 1	//AAA
États-Unis		
	NELNET 2006-1 A6	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2003-5	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2004-5X	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2004-8-A5	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2004-8-A6	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2005 9 SENIOR A6A	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2005-9 SENIOR A7A	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2006-4 A6	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE 2006-6 A4	AAA/Aaa/AAA
	SALLIE MAE série 8 102004	AAA/Aaa/AAA

2. COMPTES SOCIAUX SEMESTRIELS CONDENSÉS

019 Bilan

020 Hors-bilan

021 Compte de résultat

022 Annexe aux comptes sociaux de la Compagnie de Financement Foncier

046 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

047 Éléments de calcul du ratio de couverture au 30 juin 2009

2.1. Bilan

(en milliers d'euros)

Cf. notes	Actif	30/06/09	30/06/08	31/12/08
	Caisse, banques centrales, CCP	3 586	32 177	20 024
	Effets publics et valeurs assimilées			
1	Créances sur les établissements de crédit	11 030 015	10 271 281	9 806 259
	À vue	2 362 343	859 894	1 207 772
	À terme	8 667 672	9 411 387	8 598 487
2	Opérations avec la clientèle	35 249 808	34 796 914	36 311 095
	Autres concours à la clientèle	35 249 808	34 796 914	36 311 095
	Obligations et autres titres à revenu fixe	46 183 748	44 946 415	46 107 121
	Immobilisations incorporelles et corporelles		5 147	2 480
	Autres actifs	136 227	163 365	204 660
	Comptes de régularisation	2 237 406	3 474 071	3 490 979
	Total de l'actif	94 840 790	93 689 370	95 942 618

(en milliers d'euros)

Cf. notes	Passif	30/06/09	30/06/08	31/12/08
3	Dettes envers les établissements de crédit	11 426 561	3 252 902	5 857 992
	À vue	142 965	9 989	25 817
	À terme	11 283 596	3 242 913	5 832 175
4	Opérations avec la clientèle	2 512	4 026	33 479
	À vue	2 512	4 026	33 479
5	Dettes représentées par un titre	74 228 300	80 535 759	80 148 265
	Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	272 364	192 498	188 204
	Emprunts obligataires (obligations foncières)	73 955 936	80 343 261	79 960 061
	Autres passifs	1 068 045	315 869	739 357
	Comptes de régularisation	3 176 562	4 701 645	4 298 250
	Provisions	9 937	9 502	9 628
6	Dettes subordonnées	3 474 338	3 494 997	3 450 589
7	Fonds pour risques bancaires généraux	20 000	20 000	20 000
7	Capitaux propres hors FRBG :	1 434 535	1 354 670	1 385 058
	- Capital souscrit	1 008 000	924 000	924 000
	- Primes d'émission	302 462	271 067	271 067
	- Réserves	74 029	70 917	70 917
	- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
	- Report à nouveau (+/-)	462	56 843	56 843
	- Résultat de l'exercice (+/-)	49 582	31 843	62 231
	Total du passif	94 840 790	93 689 370	95 942 618

2.2. Hors-bilan

(en milliers d'euros)

Cf. notes		30/06/09	30/06/08	31/12/08
	Engagements donnés			
8	Engagements de financement			
	- Engagements en faveur d'établissements de crédit			
	- Engagements en faveur de la clientèle	4 209 539	5 929 933	2 950 005
	- Autres valeurs affectées en garantie	8 680 186		10 449 002
	Engagements de garantie			
	- Engagements d'ordre de la clientèle			
	Engagements sur titres			
	- Autres engagements donnés		381 423	
9	Engagements reçus			
	Engagements de financement			
	- Engagements reçus d'établissements de crédit	903 217	567 872	7 912 874
	Engagements de garantie			
	- Engagements reçus d'établissements de crédit	13 108 498	16 925 413	14 800 048
	- Engagements reçus de la clientèle	28 438 449	31 678 290	30 051 552
	Engagements sur titres			
	- Autres titres à recevoir	5 000	559 319	542 418
	Engagements réciproques			
10	- Achats et ventes de devises	39 334 034	44 087 996	46 122 439
11	- Instruments financiers à terme non dénoués	115 025 888	112 809 382	116 562 549

2.3. Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Cf. notes		30/06/09	30/06/08	31/12/08
12	Intérêts et produits assimilés	2 071 150	2 112 137	4 384 956
13	Intérêts et charges assimilées	- 1 949 057	- 2 023 731	- 4 210 716
14	Commissions (produits)	19 840	14 019	38 443
14	Commissions (charges)	- 15 408	- 4 581	- 7 895
15	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	160	- 832	889
16	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	- 1 052	- 1 755	- 7 534
17	Autres produits d'exploitation bancaire	2 244	1 975	2 350
18	Autres charges d'exploitation bancaire	- 7 078	- 6 997	- 13 906
	Produit net bancaire	120 799	90 235	186 587
19	Charges générales d'exploitation	- 45 497	- 52 665	- 100 692
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 480	- 2 668	- 5 336
	Résultat brut d'exploitation	72 822	34 902	80 559
20	Coût du risque	- 2 030	8 340	3 990
	Résultat d'exploitation	70 792	43 242	84 549
	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	- 35	- 39	- 71
	Résultat courant avant impôt	70 757	43 203	84 478
	Résultat exceptionnel			
	Impôt sur les bénéfices	- 21 175	- 11 360	- 22 247
	Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
	Résultat net	49 582	31 843	62 231
	Résultat par action ⁽¹⁾ (en €)	0,79	0,55	1,08
	Résultat dilué par action (en €)	0,79	0,55	1,08

⁽¹⁾ Le résultat par action s'obtient en divisant le résultat net par le nombre d'actions existantes à la clôture de l'exercice. Le résultat par action au 30 juin 2009 tient compte de l'augmentation de capital intervenue en juin 2009.

L'annexe qui figure aux pages suivantes fait partie intégrante des comptes individuels semestriels.

2.4. Annexe aux comptes sociaux de la Compagnie de Financement Foncier

I - Cadre juridique et financier

Faits significatifs du semestre

I-1 La Compagnie de Financement Foncier a été agréée en qualité de société de crédit foncier dans le cadre de la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière. À ce titre, elle est soumise aux articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code Monétaire et Financier.

Les sociétés de crédit foncier sont par ailleurs des établissements de crédit, agréés en qualité de sociétés financières par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'investissement. À ce titre, elles appliquent les règlements :

- > 2000-03 modifié du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), relatifs à l'établissement et à la présentation des comptes individuels annuels des établissements de crédit ;
- > 99-10 du CRBF, propre aux sociétés de crédit foncier et qui porte sur :
- > l'évaluation des immeubles financés par des prêts éligibles à l'actif des sociétés de crédit foncier ;
- > l'évaluation des éléments d'actif et de passif de ces sociétés ;
- > leurs normes de gestion spécifiques.

I-2 Au cours du premier semestre 2009, la Compagnie de Financement Foncier a acquis du Crédit Foncier des créances pour un montant de 1 701,5 M€, correspondant à un montant de capitaux restant dus de 1 695,9 M€, auxquels s'ajoutent 111 M€ de prêts non encore débloqués enregistrés en « Engagements de financement donnés ».

Elle a aussi acheté une créance sur un établissement public français pour 167,3 M€. Ses acquisitions de parts de titrisation de créances hypothécaires résidentielles ont été limitées à 60,0 M€.

Son activité sur le secteur public international s'est élevée à 1 277,7 M€ se décomposant en 641,4 M€ de titres auxquels s'ajoutent 538 M€ de titres acquis en janvier 2009 et dont l'engagement avait été pris en décembre 2008, 66,5 M€ de prêts et 31,8 M€ de parts de titrisation.

Les valeurs de remplacement de la Compagnie de Financement Foncier, définies selon le Décret n°2007-745 du 9 mai 2007, relatif à la solvabilité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement et aux sociétés de crédit foncier, s'élèvent à 8 770 M€.

I-3 La Compagnie de Financement Foncier a émis pour 5 101,7 M€ d'obligations foncières au cours du premier semestre 2009, dans la limite du programme annuel d'émission.

I-4 À la suite des mesures de réaménagement des prêts à taux révisable, proposées par le Crédit Foncier à ses clients pour sécuriser leurs mensualités, la Compagnie de Financement Foncier a reçu une indemnisation de 11 M€ du Crédit Foncier, selon la garantie mise en place en 2008.

I-5 La Compagnie de Financement Foncier a procédé à une augmentation de capital en juin 2009, intégralement souscrite par le Crédit Foncier par réemploi du dividende versé.

II – Informations sur les règles et principes comptables

II-1 Méthodes d'évaluation et de présentation appliquées

Les comptes semestriels condensés de la Compagnie de Financement Foncier sont établis et présentés conformément aux règles définies par la CNCE dans le respect des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF). Par application du règlement n°91-01 du CRBF modifié par le Règlement n°2001-02 du CRC et de la Recommandation n°2001-R.02, les états de synthèse sont présentés selon le format prévu pour les établissements de crédit.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- > continuité de l'exploitation ;
 - > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
 - > indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les principes et méthodes comptables appliquées sont identiques à ceux utilisés pour les arrêtés de comptes annuels. En particulier, les produits et charges rattachés à la période semestrielle ont été déterminés en respectant le principe de séparation des exercices.

II-2 Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est applicable aux comptes du 30 juin 2009.

Note 1 : créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	Créances saines			Créances douteuses			Dépréciations			Montants nets		
	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Créances hors groupe												
À vue												
Comptes ordinaires débiteurs	2 885	13 616	12 874							2 885	13 616	12 874
Comptes et prêts	2 341 000	700 000	1 123 000							2 341 000	700 000	1 123 000
Créances rattachées	16	81	62							16	81	62
Valeurs non imputées	7 241	358	165							7 241	358	165
Sous-total	2 351 142	714 055	1 136 101							2 351 142	714 055	1 136 101
À terme												
Comptes et prêts	2 990 989	2 833 000	1 625 360							2 990 989	2 833 000	1 625 360
Créances rattachées	9 919	35 127	38 060							9 919	35 127	38 060
Sous-total	3 000 908	2 868 127	1 663 420							3 000 908	2 868 127	1 663 420
Total créances hors groupe	5 352 050	3 582 182	2 799 521							5 352 050	3 582 182	2 799 521
Créances groupe												
À vue	11 201	145 839	71 671							11 201	145 839	71 671
À terme	5 666 764	6 543 260	6 935 067							5 666 764	6 543 260	6 935 067
Sous-total	5 677 965	6 689 099	7 006 738							5 677 965	6 689 099	7 006 738
Total créances groupe	5 677 965	6 689 099	7 006 738							5 677 965	6 689 099	7 006 738
Total général ⁽¹⁾	11 030 015	10 271 281	9 806 259							11 030 015	10 271 281	9 806 259
⁽¹⁾ dont secteur aidé	969	1 183	1 069							969	1 183	1 069

Note 1 bis : répartition des encours de créances à terme sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	30/06/2009			30/06/2008	31/12/2008
	Brut	Dépréciations	Net		
Créances à terme					
Refinancement habitat aidé	1 006		1 006	1 183	1 069
Refinancement habitat concurrentiel	2 612		2 612	3 592	3 108
Personnes publiques	1 587 103		1 587 103	1 832 438	1 659 243
Financements structurés					
Autres prêts aux établissements de crédit	7 076 951		7 076 951	7 574 174	6 935 067
Créances à terme douteuses					
Total	8 667 672		8 667 672	9 411 387	8 598 487

Note 2 : créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)

	Créances saines			Créances douteuses			Dépréciations			Montants nets		
	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008 ⁽³⁾	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Concours à la clientèle												
Créances commerciales												
Crédits à l'exportation												
Crédits de trésorerie ⁽²⁾	2 816 404	3 416 040	4 608 593							2 816 404	3 416 040	4 608 593
Crédits à l'équipement	9 666 069	9 255 806	9 702 324	11 810	3 983	3 599	493	426	563	9 677 386	9 259 363	9 705 360
Crédits à l'habitat	21 982 370	21 188 477	21 258 344	389 615	617 506	351 775	12 086	11 701	12 408	22 359 899	21 794 282	21 597 711
Autres crédits à la clientèle	68 146	26 917	108 543	1 692	1 283	1 682	942	855	903	68 896	27 345	109 322
Prêts à la clientèle financière												
Valeurs non imputées	15 280		170							15 280		170
Prêts subordonnés												
Créances rattachées	310 401	297 528	288 288	1 542	2 356	1 651				311 943	299 884	289 939
Valeurs non imputées												
Sous-total	34 858 670	34 184 768	35 966 262	404 659	625 128	358 707	13 521	12 982	13 874	35 249 808	34 796 914	36 311 095
Comptes ordinaires débiteurs												
Comptes ordinaires débiteurs												
Créances rattachées												
Sous-total												
Total créances	34 858 670	34 184 768	35 966 262	404 659	625 128	358 707	13 521	12 982	13 874	35 249 808	34 796 914	36 311 095
Total général⁽¹⁾	34 858 670	34 184 768	35 966 262	404 659	625 128	358 707	13 521	12 982	13 874	35 249 808	34 796 914	36 311 095
dont secteur aidé ⁽¹⁾	1 297 004	1 535 727	1 460 230	69 706	214 648	77 946	142	77	122	1 366 568	1 750 298	1 538 054
dont secteur concurrentiel	33 561 666	32 649 041	34 506 032	334 953	410 480	280 761	13 379	12 905	13 752	33 883 240	33 046 616	34 773 041

N. B. : La Compagnie de Financement Foncier ne recense aucune créance intra-groupe sur les concours à la clientèle.

⁽²⁾ La Société a acquis en 2006 la créance du Crédit Foncier sur le Trésor, relative au découvert sur primes d'épargne-logement. Ce découvert s'élève à 963 M€ au 31 décembre 2008 et à 466 M€ au 30 juin 2009.

En 2007, elle a acheté les créances d'Ixis CiB, qui comprennent des ouvertures de crédit permanent qui s'élèvent à 3 581 M€ fin décembre 2008 et à 2 291 M€ à fin juin 2009.

⁽³⁾ Les créances douteuses avaient fortement diminué en 2008, en raison du délai de déclassement en encours douteux, porté de 3 mois à 6 mois fin septembre 2008. Au cours du 1^{er} semestre 2009, les créances douteuses ont progressé.

Note 2 bis a : dépréciations et provisions constituées en couverture de risques de crédits

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	Dotations	Reprises	31/12/2008	Dotations	Reprises	Mvts divers	30/06/2009
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actif								
Crédits à la clientèle et sur établissements de crédit ⁽¹⁾	20 576	12 775	- 19 477	13 874	8 857	- 9 210		13 521
Provisions inscrites au passif								
Crédits à la clientèle, sur établissements de crédit et sur titres	8 592	513	- 3 268	5 837	535	- 226		6 146
Total	29 168	13 288	- 22 745	19 711	9 392	- 9 436		19 667

⁽¹⁾ Les dépréciations des créances sont évaluées en valeur actualisée, conformément au CRC 2002-03.

Note 2 bis b : surcotes/décotes sur créances acquises

(en milliers d'euros)

	31/12/2007	Nouvelles entrées	Étalement	31/12/2008	Nouvelles entrées	Étalement	30/06/2009
Créances sur établissements de crédit							
Surcotes	134 566		- 15 113	119 453		- 4 862	114 591
Décotes							
Net	134 566		- 15 113	119 453		- 4 862	114 591
Crédits à la clientèle							
Surcotes	391 242	5 074	- 62 889	333 427	21 808	- 23 074	332 161
Décotes	- 302 835	- 108 020	27 858	- 382 997	- 20 531	19 006	- 384 522
Net	88 407	- 102 946	- 35 031	- 49 570	1 277	- 4 068	- 52 361
Total	222 973	- 102 946	- 50 144	69 883	1 277	- 8 930	62 230

Note 2 ter : répartition des encours de crédit clientèle

(en milliers d'euros)

	30/06/2009			30/06/2008	31/12/2008
	Brut	Dépréciations	Net		
Prêts aux ménages	17 807 949		17 807 949	16 849 782	16 965 201
- Particuliers	16 862 957		16 862 957	15 976 148	16 052 999
Habitat aidé	753 230		753 230	1 028 188	886 164
Habitat concurrentiel	16 093 959		16 093 959	14 947 415	15 166 105
Autres	15 768		15 768	545	730
- Entrepreneurs individuels	944 992		944 992	873 634	912 202
Habitat aidé	47 885		47 885	63 623	55 506
Habitat concurrentiel	897 073		897 073	809 935	856 650
Autres	34		34	76	46
Prêts aux entreprises	17 050 721		17 050 721	17 334 986	19 001 061
- Secteur public territorial (collectivités locales)	13 298 685		13 298 685	13 477 924	15 161 221
- Opérateurs sociaux	3 472 587		3 472 587	3 697 016	3 578 172
Habitat aidé	253 428		253 428	282 463	268 646
Habitat concurrentiel	3 167 747		3 167 747	3 335 283	3 231 735
Autres	51 412		51 412	79 270	77 791
- Professionnels de l'immobilier					
Habitat concurrentiel					
Autres					
- Investisseurs immobiliers	199 728		199 728	106 943	200 892
Habitat aidé	118 001		118 001	25 073	119 439
Habitat concurrentiel	80 501		80 501	80 035	79 989
Autres	1 226		1 226	1 835	1 464
- Financements structurés	44 632		44 632	11 659	11 958
Transports	182		182	5 668	4 804
Grands projets	44 450		44 450	5 991	7 154
- Autres	35 089		35 089	41 444	48 818
Sous-total créances clientèle	34 858 670		34 858 670	34 184 768	35 966 262
Créances douteuses	404 659	13 521	391 138	612 146	344 833
dont secteur aidé	69 706	142	69 564	214 571	77 824
dont secteur concurrentiel	334 953	13 379	321 574	397 575	267 009
Total creances clientele ⁽¹⁾	35 263 329	13 521	35 249 808	34 796 914	36 311 095
⁽¹⁾ dont secteur aidé	1 366 710	142	1 366 568	1 750 298	1 538 054
dont secteur concurrentiel	33 896 619	13 379	33 883 240	33 046 616	34 773 041

Note 2 quater : tableau de répartition des encours douteux de crédit

(en milliers d'euros)

30 juin 2009	Total créances douteuses			Dont créances douteuses compromises		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Prêts aux ménages	355 448	8 938	346 510	16 406	6 128	10 278
- Particuliers	329 343	6 402	322 941	12 343	4 164	8 179
Habitat aidé	52 488	65	52 423			
Habitat concurrentiel	276 755	6 274	270 481	12 243	4 101	8 142
Autres	100	63	37	100	63	37
- Entrepreneurs individuels	26 105	2 536	23 569	4 063	1 964	2 099
Habitat aidé	6 949		6 949			
Habitat concurrentiel	19 121	2 503	16 618	4 028	1 931	2 097
Autres	35	33	2	35	33	2
Prêts aux entreprises	49 211	4 583	44 628	6 313	3 761	2 552
- Secteur public territorial (collectivités locales) ⁽³⁾	5 185	93	5 092	2	2	
- Opérateurs sociaux	16 297	656	15 641	28	27	1
Habitat aidé	1 292	36	1 256			
Habitat concurrentiel	14 953	572	14 381			
Autres	52	48	4	28	27	1
- Professionnels de l'immobilier						
Habitat concurrentiel						
Autres						
- Investisseurs immobiliers	18 201	3 834	14 367	6 169	3 732	2 437
Habitat aidé	8 157	41	8 116			
Habitat concurrentiel	8 253	2 564	5 689	4 417	2 504	1 913
Autres	1 791	1 229	562	1 752	1 228	524
- Financements structurés	8 223		8 223			
Transports						
Grands projets	8 223		8 223			
- Autres	1 305		1 305	114		114
Total ⁽¹⁾	404 659	13 521	391 138	22 719	9 889	12 830

⁽¹⁾ dont secteur aidé 69 706 142 69 564dont secteur concurrentiel ⁽²⁾ 334 953 13 379 321 574 22 719 9 889 12 830⁽²⁾ L'encours des créances douteuses du secteur concurrentiel comprend 103,53 M€ de prêts garantis par la SGFGAS.⁽³⁾ Créances brutes et nettes du secteur aidé incluses dans le secteur public territorial : 820 K€.

Conformément au Règlement CRC 2005-03, les encours douteux compromis n'intègrent pas les prêts qui bénéficient d'une garantie couvrant la quasi-totalité des risques. Il s'agit notamment des prêts du secteur aidé et des prêts PAS garantis par l'État.

(en milliers d'euros)

30 juin 2008	Total créances douteuses			Dont créances douteuses compromises		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Prêts aux ménages	466 159	6 970	459 189	12 667	931	11 736
- Particuliers	428 589	5 050	423 539	11 331	531	10 800
Habitat aidé	79 743	41	79 702			
Habitat concurrentiel	348 738	4 940	343 798	11 331	531	10 800
Autres	108	69	39			
- Entrepreneurs individuels	37 570	1 920	35 650	1 336	400	936
Habitat aidé	10 447		10 447			
Habitat concurrentiel	27 082	1 880	25 202	1 336	400	936
Autres	41	40	1			
Prêts aux entreprises	158 969	6 012	152 957	893	484	409
- Secteur public territorial (collectivités locales) ⁽³⁾	5 991	130	5 861			
- Opérateurs sociaux	18 300	102	18 198			
Habitat aidé	3 204					
Habitat concurrentiel	15 070	76	14 994			
Autres	26	26				
- Professionnels de l'immobilier						
Habitat concurrentiel						
Autres						
- Investisseurs immobiliers	133 121	5 735	127 386	893	484	409
Habitat aidé	120 299	36	120 263			
Habitat concurrentiel	11 232	4 572	6 660	866	465	401
Autres	1 590	1 127	463	27	19	8
- Financements structurés						
Transports						
Grands projets						
- Autres	1 557	45	1 512			
Total ⁽¹⁾	625 128	12 982	612 146	13 560	1 415	12 145

⁽¹⁾ dont secteur aidé 214 648 77 214 571

dont secteur concurrentiel ⁽²⁾ 410 480 12 905 397 575 13 560 1 415 12 145

⁽²⁾ L'encours des créances douteuses du secteur concurrentiel comprend 182 M€ de prêts garantis par la SGFGAS.

⁽³⁾ Créances brutes et nettes du secteur aidé incluses dans le secteur public territorial : 955 K€.

Conformément au Règlement CRC 2005-03, les encours douteux compromis n'intègrent pas les prêts qui bénéficient d'une garantie couvrant la quasi-totalité des risques. Il s'agit notamment des prêts du secteur aidé et des prêts PAS garantis par l'État.

(en milliers d'euros)

31 décembre 2008	Total créances douteuses			Dont créances douteuses compromises		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Prêts aux ménages	315 673	7 392	308 281	12 948	4 850	8 098
- Particuliers	289 819	5 474	284 345	9 576	3 215	6 361
Habitat aidé	59 734	75	59 659			
Habitat concurrentiel	229 974	5 326	224 648	9 465	3 143	6 322
Autres	111	73	38	111	72	39
- Entrepreneurs individuels	25 854	1 918	23 936	3 372	1 635	1 737
Habitat aidé	8 301		8 301			
Habitat concurrentiel	17 523	1 890	15 633	3 344	1 607	1 737
Autres	30	28	2	28	28	
Prêts aux entreprises	43 034	6 482	36 552	9 603	5 879	3 724
- Secteur public territorial (collectivités locales)	5 866	144	5 722	2	2	
- Opérateurs sociaux	16 674	420	16 254	802	64	738
Habitat aidé	1 245	14				
Habitat concurrentiel	15 354	337	15 017	775	37	738
Autres	75	69	6	27	27	
- Professionnels de l'immobilier						
Habitat concurrentiel						
Autres						
- Investisseurs immobiliers	19 435	5 881	13 554	8 712	5 792	2 920
Habitat aidé	7 816	33	7 783			
Habitat concurrentiel	9 813	4 678	5 135	6 967	4 622	2 345
Autres	1 806	1 170	636	1 745	1 170	575
- Financements structurés						
Transports						
Grands projets						
- Autres	1 059	37	1 022	87	21	66
Total ⁽¹⁾	358 707	13 874	344 833	22 551	10 729	11 822

⁽¹⁾ dont secteur aidé 77 946 122 77 824

dont secteur concurrentiel ⁽²⁾ 280 761 13 752 267 009 22 551 10 729 11 822

⁽²⁾ L'encours des créances douteuses du secteur concurrentiel comprend 105,56 M€ de prêts garantis par la SGFGAS.

Conformément au règlement CRC 2005-03, les encours douteux compromis n'intègrent pas les prêts qui bénéficient d'une garantie couvrant la quasi-totalité des risques. Il s'agit notamment des prêts du secteur aidé et des prêts PAS garantis par l'État.

Note 3 : dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dettes hors groupe			
À vue			
Comptes ordinaires créditeurs			9 730
Autres sommes dues	558		8
Dettes rattachées			
Sous-total	558		9 738
À terme			
Emprunts à terme BDF P003G	7 500 000	146 139	2 500 000
Autres emprunts à terme ⁽¹⁾	151 266		130 278
Titres donnés en pension livrée			
Dettes rattachées	36 119	4 137	38 228
Sous-total	7 687 385	150 276	2 668 506
Total dettes hors groupe	7 687 943	150 276	2 678 244
Dettes groupe			
À vue	142 407	9 989	16 079
À terme	3 596 211	3 092 637	3 163 669
Emprunts à terme	2 995 914	2 002 637	2 565 840
Titres donnés en pension livrée	600 297	1 090 000	597 829
Total dettes groupe	3 738 618	3 102 626	3 179 748
Total général	11 426 561	3 252 902	5 857 992
⁽¹⁾ dont secteur aidé	15 855	9 971	16 606

Note 4 : comptes créditeurs de la clientèle

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Autres dettes			
Hors groupe			
À vue			
Autres sommes dues à la clientèle	2 512	4 026	33 479
Total	2 512	4 026	33 479

Note 5 : dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Titres de créance négociables ⁽¹⁾	269 252	188 112	181 252
Dettes rattachées	3 112	4 386	6 952
TCN et dettes rattachées	272 364	192 498	188 204
Emprunts obligataires ⁽²⁾	72 611 844	78 803 995	78 002 661
Dettes rattachées	1 344 092	1 539 266	1 957 400
Emprunts obligataires et dettes rattachées	73 955 936	80 343 261	79 960 061
Total général	74 228 300	80 535 759	80 148 265
⁽¹⁾ dont secteur aidé	31 252	38 112	31 252
⁽²⁾ dont secteur aidé*	817 357	1 104 861	804 987

La totalité de ces dettes est constituée de ressources privilégiées.

* Les emprunts du secteur aidé comprennent un montant de 100 millions de livres sterling bénéficiant de la garantie explicite de l'État français.

Note 6 : dettes subordonnées

I. Données comptables

(en milliers d'euros)

Libellés	Montant au 30/06/2009	Montant au 30/06/2008	Montant au 31/12/2008
Titres subordonnés remboursables « TSR »	2 100 000	2 100 000	2 100 000
Emprunt participant subordonné	1 350 000	1 350 000	1 350 000
Dettes rattachées	24 338	44 997	589
Total des dettes subordonnées	3 474 338	3 494 997	3 450 589

II. Détail des dettes subordonnées

a) Caractéristiques financières

(en milliers d'euros)

Libellés	Date d'émission	Date d'échéance	Taux	Modalités de remboursement	Montant au 30/06/2009
Titres subordonnés remboursables « TSR » ⁽¹⁾	30/12/2003	30/12/2043	Euribor 3 mois + 0,5 %	IN FINE	2 100 000
Emprunt participant subordonné auprès du Crédit Foncier de France réaménagé le 28/06/2002	22/10/1999	21/10/2040	TAM + 2,5 %	IN FINE	1 350 000

⁽¹⁾ dont 2 Md€ émis le 28/12/2007, assimilables à l'émission du 30/12/2003.

En 2008, la Société a racheté 800 M€ de Titres Subordonnés Remboursables, en contrepartie d'une augmentation de capital de 770 M€, souscrite par le Crédit Foncier.

b) Possibilités et conditions d'un éventuel remboursement anticipé

› Sur l'emprunt participant subordonné

La Compagnie de Financement Foncier a la faculté de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt participant, sans indemnité.

› Sur les titres subordonnés remboursables « TSR »

Les TSR ont fait l'objet d'un placement privé auprès du Crédit Foncier et ne sont donc pas, d'un point de vue prudentiel, représentatifs de fonds propres du groupe Crédit Foncier. La Compagnie de Financement Foncier s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des TSR par remboursement. Toutefois, elle se réserve le droit de procéder à l'amortissement anticipé de ces titres par des rachats, ces opérations étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des titres restant en circulation. Les TSR rachetés sont annulés. Néanmoins, et au cas où le Crédit Foncier aurait cédé ces titres à l'extérieur de son Groupe, ceux-ci deviendraient représentatifs de fonds propres et leur rachat nécessiterait l'accord préalable de la Commission bancaire.

c) Conditions relatives au taux d'intérêt servi

› Sur l'emprunt participant subordonné

Afin d'assurer l'équilibre du résultat de la Société, l'intérêt ne sera dû que pour autant que le résultat net de l'exercice au titre duquel est dû l'intérêt, après paiement de cet intérêt, atteigne au minimum 10 millions d'euros. En conséquence, dans l'hypothèse où le résultat avant paiement de l'intérêt serait inférieur à 10 millions d'euros, l'intérêt ne sera pas dû et ne sera pas reporté sur les exercices suivants. Dans l'hypothèse où le résultat, avant paiement de l'intérêt, serait supérieur à 10 millions d'euros mais deviendrait inférieur à cette somme après paiement de l'intérêt, cet intérêt dû sera réduit à due concurrence, et le montant de l'intérêt supérieur à l'intérêt ainsi réduit ne sera pas supporté sur les exercices suivants.

› Sur les titres subordonnés remboursables « TSR »

Les éventuels intérêts non payés sont reportés en tant que dettes chirographaires.

Note 7 : évolution des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	À nouveau 01/01/2008	Affectations	Variations de capital et de réserves		Montant au 31/12/2008	Affectations	Variations de capital et de réserves		Montant au 30/06/2009
			Dividendes payés en actions	Autres variations			Dividendes payés en actions	Autres variations	
Capital social ⁽¹⁾	154 000			770 000	924 000		84 000		1 008 000
Primes d'apport ⁽¹⁾	271 067				271 067		31 395		302 462
Réserves									
Réserve légale	15 400				15 400	3 112			18 512
Réserve générale	55 517				55 517				55 517
Réserves réglementées									
dont									
<i>Réserves réglementées de réévaluation</i>									
<i>Réserves spéciales des plus-values long terme</i>									
Report à nouveau	3 691	53 151		1	56 843	- 56 381			462
Situation nette avant résultat de l'exercice	499 675	53 151		770 001	1 322 827	- 53 269	115 395		1 384 953
Résultat de l'exercice avant répartition	53 151	- 53 151		62 231	62 231	- 62 231			49 582
Situation nette après résultat de l'exercice	552 826			832 232	1 385 058	- 115 500			1 434 535
Dividendes distribués								105	
	À nouveau 01/01/2008	Affectations	Variations de provisions		Montant au 31/12/2008	Affectations	Variations de provisions		Montant au 30/06/2009
			Dotations	Reprises			Dotations	Reprises	
Provision spéciale de réévaluation									
Autres provisions réglementées									
Provisions réglementées									
Montant des capitaux propres avant répartition	552 826			832 232	1 385 058				1 434 535
	À nouveau 01/01/2008	Affectations	Variations de FRBG		Montant au 31/12/2008	Affectations	Variations de FRBG		Montant au 30/06/2009
			Dotations	Reprises			Dotations	Reprises	
Fonds pour risques bancaires généraux	20 000				20 000				20 000
Total	572 826			832 232	1 405 058				1 454 535

⁽¹⁾ Le capital est composé de 57 750 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 16 €, qui confèrent toutes à leurs détenteurs les mêmes droits en décembre 2008.

Aucune réévaluation libre n'a été pratiquée à ce jour.

Au cours du 1^{er} semestre 2009, 5 250 000 actions nouvelles ont été émises, d'une valeur nominale unitaire de 16 €.

Note 8 : engagements donnés

(en milliers d'euros)

	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008	
	Autorisations nettes	Montants non débloqués	Autorisations nettes	Montants non débloqués	Autorisations nettes	Montants non débloqués
Secteur aidé						
Engagements hors groupe						
Établissements de crédit						
Clientèle						
Sous-total aidé						
Secteur concurrentiel						
Engagements hors groupe						
Autres valeurs affectées en garantie ⁽¹⁾	8 680 186				10 449 002	
Établissements de crédit						
Clientèle	103 285	4 106 254	125 162	5 804 771	127 012	2 822 993
Sous-total concurrentiel	8 783 471	4 106 254	125 162	5 804 771	10 576 014	2 822 993
Total ⁽²⁾	12 889 725		5 929 933		13 399 007	

Les montants non débloqués représentent les fractions non encore débloquées sur des prêts déjà partiellement mis en place.

Les autorisations nettes représentent les montants des prêts autorisés n'ayant pas encore donné lieu à mise en place.

⁽¹⁾ Ce poste représente les actifs et titres donnés en garantie à la Banque de France, dans le cadre du pool de Gestion Globale des Garanties, dont 3 740 M€ de créances et 4 940 M€ de titres.

⁽²⁾ Au 30 juin 2009, les engagements douteux s'élevaient à 1 244 K€. Concernant les engagements de financement donnés à la clientèle, les principales variations sont les suivantes :

	30/06/09	31/12/08
Lignes de trésorerie interactives	107 M€	305 M€
Secteur public territorial	-	-
Ouvertures de crédit permanent (encours repris d'Ixis CIB)	2 986 M€	2 012 M€
Trésor (primes d'épargne logement)	534 M€	37 M€

Note 9 : engagements reçus

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Engagements de financement			
Engagements hors groupe			
Établissements de crédit ⁽¹⁾	344 186		7 349 674
Sous-total	344 186		7 349 674
Engagements groupe ⁽²⁾	559 031	567 872	563 200
Total	903 217	567 872	7 912 874
Engagements de garantie			
Engagements hors groupe			
Établissements de crédit et assimilés ⁽³⁾	3 349 022	3 427 387	3 384 497
Clientèle ⁽⁴⁾	28 437 851	31 678 290	30 051 552
Sous-total	31 786 873	35 105 677	33 436 049
Engagements groupe ⁽⁵⁾	9 760 074	13 498 026	11 415 551
Total	41 546 947	48 603 703	44 851 600
Engagements sur titres			
Autres titres à recevoir	5 000	559 319	542 418
Total	41 551 947	49 163 022	45 394 018
Total des engagements reçus	42 455 164	49 730 894	53 306 892

⁽¹⁾ Les engagements de financement hors groupe représentent l'engagement reçu de la Banque de France au titre du pool de Gestion Globale des Garanties dont le montant au 30/06/2009 se monte à 344,1 M€ contre 7 349,6 M€ au 31/12/2008.

⁽²⁾ Les engagements groupe comprennent une ligne de crédit accordée par le Crédit Foncier pour 500 000 K€ et des engagements de rachat des parts de FCC pour 59 031 K€.

⁽³⁾ Dont notés AA/AA- 543 300 K€
- Garanties reçues de Créserfi 28 069 K€
- Garanties de rehaussement de titres reçues de sociétés d'assurance 2 777 653 K€

⁽⁴⁾ La Compagnie de Financement Foncier procède à la comptabilisation des garanties qui sont explicitement ou implicitement attachées à certains types de concours à la clientèle inscrit au bilan, compte tenu de leur caractère significatif.

Au 30 juin 2009, ces garanties se ventilent comme suit :

- Garanties de l'État sur les prêts du secteur aidé : 1 338 152 K€
- Garanties de la SFGAS sur les prêts éligibles au FGAS et repris par l'État : 6 960 869 K€
- Garanties hypothécaires pour les prêts hypothécaires ne bénéficiant que de cette garantie : 7 491 513 K€
- Garanties accordées par des collectivités locales et divers : 1 728 813 K€
- Garanties de rehaussement de titres accordés par des États. Les garanties sont recensées depuis le 31/12/2007 : 10 919 103 K€

⁽⁵⁾ Les engagements de garantie reçus du groupe comprennent des opérations de transfert de risque de crédit, directement ou indirectement, avec un établissement public européen noté AAA pour 3 087 M€, ainsi que des engagements reçus d'une société de réassurance CIGF pour 2 394 M€. Ils incluent également une garantie reçue de la CNCE au titre des prêts SPT repris d'Ixis CIB pour 4 254 M€.

Note 10 : opérations en devise

(en milliers d'euros)

	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008	
	Devises à recevoir	Devises à livrer	Devises à recevoir	Devises à livrer	Devises à recevoir	Devises à livrer
Opérations à terme						
Marchés de gré à gré ⁽¹⁾						
Opérations de couverture						
Swaps financiers						
Opérations de micro-couverture						
Secteur aidé	117 357	161 891	126 223	161 891	104 987	161 891
Secteur concurrentiel	19 076 179	19 978 607	20 903 736	22 769 500	21 922 494	23 330 649
Opérations de macro-couverture						
Secteur aidé						
Secteur concurrentiel						
Total des opérations de couverture	19 193 536	20 140 498	21 029 959	22 931 391	22 027 481	23 492 540
Opérations a terme (montants nominaux)	19 193 536	20 140 498	21 029 959	22 931 391	22 027 481	23 492 540
Opérations a terme (juste valeur) ⁽²⁾	- 870 491		- 2 119 583		- 1 473 701	
Opérations au comptant			63 435	63 211	287 418	315 000
Totaux des opérations en devises	19 193 536	20 140 498	21 093 394	22 994 602	22 314 899	23 807 540
Total	39 334 034		44 087 996		46 122 439	

⁽¹⁾ La Compagnie de Financement Foncier ne traite aucune opération à terme en devises sur les marchés organisés.

⁽²⁾ Données communiquées en application du règlement CRC 2004-16 du 23/11/2004 relatif aux informations à fournir résultant de la transposition des directives européennes « Juste valeur » et « Modernisation ».

Note 11 : marchés à terme d'instruments financiers

(en milliers d'euros)

	30/06/2009		30/06/2008		31/12/2008	
	Euros ⁽¹⁾	Devises ⁽²⁾	Euros ⁽¹⁾	Devises ⁽²⁾	Euros ⁽¹⁾	Devises ⁽²⁾
Marchés de gré à gré ⁽³⁾						
Opérations conditionnelles						
Opérations de microcouverture						
Achats						
Ventes	9 909		12 958		9 909	
Opérations de macrocouverture						
Achats			882 708		797 393	
Ventes	731 130					
Autres opérations conditionnelles						
Achats						
Ventes						
Opérations conditionnelles (montants nominaux)	741 039		895 666		807 302	
Opérations conditionnelles (juste valeur)	7 901		16 767		7 667	
Opérations fermes						
Opérations de micro-couverture	78 149 540	300 223	79 939 739	314 727	78 768 347	277 314
Instruments de taux d'intérêt	78 149 540	300 223	79 939 739	314 727	78 768 347	277 314
Instruments de cours de change						
Autres instruments						
Opérations de macro-couverture	33 901 280		31 659 250		34 764 781	
Instruments de taux d'intérêt	33 901 280		31 659 250		34 764 781	
Instruments de cours de change						
Autres instruments						
Autres opérations	1 933 806				1 944 805	
Instruments de taux d'intérêt						
Instruments de cours de change						
Autres instruments ⁽⁴⁾	1 933 806				1 944 805	
Opérations fermes (montants nominaux)	113 984 626	300 223	111 598 989	314 727	115 477 933	277 314
Opérations fermes (juste valeur) ⁽⁵⁾	- 1 417 143	- 2 275	- 1 436 789	8 637	1 089 259	1 454
Opérations fermes et conditionnelles	114 725 665	300 223	112 494 655	314 727	116 285 235	277 314
Totaux ⁽⁶⁾ (montants nominaux)	115 025 888		112 809 382		116 562 549	
Totaux (juste valeur)	- 1 411 517		- 1 411 385		1 098 380	

⁽¹⁾ Contre-valeur Euro des devises IN.⁽²⁾ Contre-valeur Euro des devises OUT.⁽³⁾ La Compagnie de Financement Foncier ne traite aucune opération à terme sur instruments financiers sur les marchés organisés.⁽⁴⁾ Le montant de 1 933 806 K€ représente une garantie reçue du Crédit Foncier sur le portefeuille de parts de RMBS inscrit à l'actif de la Compagnie de Financement Foncier. Ce portefeuille était protégé contre le risque de crédit à la suite de la mise en place par le Crédit Foncier d'une opération miroir d'un « Crédit Défaut Swap ». Cette garantie ayant pris fin au cours du 1^{er} semestre 2008, le Crédit Foncier a consenti le 15 juin 2008 une protection équivalente sur une partie du portefeuille, en s'engageant à compenser la baisse de pondération des titres en cas de dégradation de la notation par les agences en deça des seuils A-/A3/A-.⁽⁵⁾ Données communiquées en application du règlement CRC 2004-16 du 23/11/2004 relatif aux informations à fournir résultant de la transposition des directives européennes « Juste valeur » et « Modernisation ».⁽⁶⁾ Au 30/06/2009, il n'y a pas d'encours douteux sur les opérations sur instruments financiers.

Note 12 : intérêts et produits assimilés ^{(1) (2)}

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	99 856	246 301	500 523
Sur opérations avec la clientèle	739 464	789 329	1 621 353
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 231 830	1 043 723	2 184 572
Autres intérêts et produits assimilés		32 784	78 508
Total	2 071 150	2 112 137	4 384 956
⁽¹⁾ dont produits du secteur aidé	63 139	89 962	168 723

⁽²⁾ dont 3 K€ au titre des reprises de décotes sur créances restructurées à des conditions hors marché.

Note 13 : intérêts et charges assimilées ⁽¹⁾

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 142 797	- 107 705	- 235 375
Sur opérations avec la clientèle	- 22 927	- 1 396	- 1
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	- 1 548 937	- 1 791 323	- 3 739 597
Relatives aux dettes subordonnées	- 53 013	- 120 091	- 222 611
Autres intérêts et charges assimilées	- 181 383	- 3 216	- 13 132
Total	- 1 949 057	- 2 023 731	- 4 210 716
⁽¹⁾ Dont charges du secteur aidé	- 52 026	- 62 150	- 138 386

Note 14 : commissions nettes

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Produits	19 840	14 019	38 443
Sur opérations avec les établissements de crédit			
Sur opérations avec la clientèle	8 083	11 962	34 420
Transfert de charges/frais d'émission d'emprunts	11 622	2 026	3 899
Relatifs aux opérations sur titres			
Autres commissions	135	31	124
Charges	- 15 408	- 4 581	- 7 895
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 562	- 627	- 1 110
Sur opérations avec la clientèle		- 7	- 10
Relatives aux opérations sur titres ⁽¹⁾	- 12 101	- 2 172	- 4 208
Relatives aux opérations sur moyens de paiement			
Autres commissions	- 2 745	- 1 775	- 2 567
Solde net	4 432	9 438	30 548
⁽¹⁾ dont frais d'émission des emprunts	- 12 101	- 2 172	4 208

Note 15 : gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Opérations de change et d'arbitrage	160	- 832	889
Gains sur opérations de change et d'arbitrage ⁽¹⁾	1 715	188	70 302
Pertes sur opérations de change et d'arbitrage ⁽¹⁾	- 1 555	- 1 020	- 69 413
Opérations sur instruments financiers à terme			
Produits sur instruments financiers à terme			
Charges sur instruments financiers à terme			
Reprises provisions pertes latentes sur instruments de taux			
Dotations provisions pertes latentes sur instruments de taux			
Solde net	160	- 832	889

⁽¹⁾ En 2008, le bénéfice de change comprend une soulte de change de 67 198 K€, liée à la résiliation des swaps de devises de Lehman Brothers. Elle est compensée par une perte de change du même montant.

Note 16 : gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Reprises de provisions pour dépréciation	2 191	142	737
Dotations aux provisions pour dépréciation ⁽¹⁾	- 3 243	- 1 897	- 8 271
Solde net	- 1 052	- 1 755	- 7 534

⁽¹⁾ En 2008, la dotation aux provisions pour dépréciation concerne les obligations AYT CEDULA 4 % et CRH 5 %.

Les variations du 1^{er} semestre 2009 portent essentiellement sur les mêmes titres. Au 30 juin 2009, le stock de dépréciation des titres s'élève à 9 502 K€ dont 8 721 K€ pour les obligations AYT CEDULA 4 %.

Note 17 : autres produits d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Reprises de provisions liées aux opérations bancaires			
Excéd. reprises/dot. provision pour amortiss. des emprunts			
Provision pour litiges d'exploitation bancaire			
Autres produits d'exploitation bancaire			
Transferts de charges d'exploitation			
- Commissions flat sur les prêts PAS			
Autres produits divers d'exploitation bancaire ⁽¹⁾	2 244	1 975	2 350
Total	2 244	1 975	2 350

⁽¹⁾ Dont boni sur commissions pas reçus du FGAS 2 027 1 943 1 943

À la suite de l'arrêt du système de garantie du FGAS, la société a reçu du FGAS, en 2009 et en 2008, des bonis sur commissions flat des PAS pour les générations 1993 à 2002.

Note 18 : autres charges d'exploitation bancaire

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dotations aux provisions liées aux opérations bancaires			
Provision pour litiges d'exploitation bancaire			
Autres charges d'exploitation bancaire			
Commissions sur prêts PAS et PTZ payés au FGAS			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	- 5 754	- 5 930	- 11 854
Amortissement des commissions flat/prêts PAS			
Amortissement/compte correcteur PC PAS	- 411	- 1 009	- 1 680
Autres charges diverses d'exploitation bancaire	- 913	- 58	- 372
Total	- 7 078	- 6 997	- 13 906

Note 19 : charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Charges de personnel	- 162	- 111	- 200
Impôts et taxes	- 5 354	- 4 016	- 8 657
Services extérieurs	- 1 985	- 2 698	- 3 989
Charges refacturées par le Crédit Foncier de France	- 37 996	- 45 840	- 87 846
Total	- 45 497	- 52 665	- 100 692

N. B. : le montant global des rémunérations perçues par les organes de direction au titre du 1^{er} semestre 2009 s'élève à 115 K€.

Note 20 : coût du risque

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dépréciations, provisions et pertes sur créances	- 2 248	8 048	1 972
Dotations aux dépréciations et provisions	- 3 808	- 2 072	- 4 774
Reprises de dépréciations et de provisions non utilisées	2 357	10 999	13 060
Pertes non couvertes par des dépréciations et des provisions ⁽¹⁾	- 797	- 879	- 6 314
<i>Dont décotes sur créances restructurées</i>	- 16		
Pertes provisionnées sur créances irrécouvrables			
Pertes couvertes par des dépréciations et des provisions	- 1 142	- 565	- 681
Reprises de dépréciations et de provisions utilisées	1 142	565	681
Récupérations sur créances amorties ⁽²⁾	218	292	2 018
Solde net	- 2 030	8 340	3 990

⁽²⁾ Dont récupérations au titre du compte correcteur 10 91 1 364

⁽¹⁾ En 2008, les pertes non couvertes comprennent une perte nette de - 4 959 K€, liée à la cession au Crédit Foncier de la créance sur Lehman Brothers, au titre des soultes de swaps.

Note 20 bis : dotations aux dépréciations et aux provisions sur créances

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dépréciations sur créances douteuses			
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	- 3 272	- 2 057	- 4 261
Provisions - coût du risque			
Provision pertes et charges sur engagements			
Provisions liées à un risque de contrepartie ⁽¹⁾	- 536	- 15	- 513
Total	- 3 808	- 2 072	- 4 774

⁽¹⁾ En 2008, dotation de 83 K€ à la provision collective clientèle et de 430 K€ à la provision Neiertz.

En 2009, dotation de 112 K€ à la provision collective clientèle et de 424 K€ à la provision Neiertz.

Note 20 ter : reprises de dépréciations et de provisions sur créances

(en milliers d'euros)

	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Dépréciations sur créances douteuses			
Dépréciations sur opérations établissements de crédit			
Dépréciations sur opérations avec la clientèle	3 273	8 667	10 472
Provisions - coût du risque			
Provision pertes et charges sur engagements			
Provisions liées à un risque de contrepartie ⁽¹⁾	226	2 897	3 268
Total	3 499	11 564	13 740

⁽¹⁾ En 2008, reprise de 1 854 K€ de la provision collective clientèle, reprise de 459 K€ de la provision Neiertz et reprise de 955 K€ de la provision sectorielle.

En 2009, reprises de 218 K€ de la provision collective clientèle et de 9 K€ de la provision sectorielle.

Note 21 : opérations avec les entreprises liées et autres participations

(en milliers d'euros)

	Entreprises liées		Autres participations	Total
	Groupe ⁽¹⁾	Hors groupe		
Créances sur les opérations de crédit				
À vue	11 201			11 201
À terme	5 666 764			5 666 764
Dettes envers les établissements de crédit				
À vue	142 407			142 407
À terme	2 995 914			2 995 914
Titres donnés en pension livrée	600 297			600 297
Engagements donnés				
De financement				
De garantie				
Engagements reçus				
De financement	559 031			559 031
De garantie	9 760 074			9 760 074
Opérations sur titres				
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 880 830			12 880 830
Dettes représentées par un titre				
Dettes subordonnées	3 474 338			3 474 338

⁽¹⁾ La notion de groupe retenue fait référence au périmètre de consolidation auquel appartient la Compagnie de Financement Foncier. La Société est intégrée globalement dans les comptes consolidés du Crédit Foncier, lui-même consolidé par le Groupe Caisse d'Epargne. En conséquence, le groupe ainsi appréhendé représente l'ensemble des entités intégrées globalement et proportionnellement par le Groupe Caisse d'Epargne.

Note 22 : état des positions de change

Recommandation C.O.B. 89.01

(en contre-valeur en milliers d'euros)

Rubriques	\$ australien	\$ canadien	\$ US	\$ Hong Kong	Livres sterling	Francs suisses	Yen	Forint Hongrois	\$ Néozélandais	Peso mexicain	Couronne danoise	Total
Bilan												
Actifs financiers	14 334	22 846	3 045 770	352	71 746	1 492 315	1 905 415	9 490	634	1 876	7	6 564 785
Passifs financiers	774 627	434 478	5 644 521	29 473	1 742 928	3 212 906	1 468 245	75	9 845	62		13 317 160
Différentiel bilan (I)	- 760 293	- 411 632	- 2 598 751	- 29 121	- 1 671 182	- 1 720 591	437 170	9 415	- 9 211	1 814	7	- 6 752 375
Hors - bilan												
Engagements reçus	760 413	448 541	6 899 494	29 121	1 948 919	4 452 001	2 205 136		9 236			16 752 861
Engagements donnés		36 866	4 300 129		277 753	2 730 588	2 642 263	9 427		1 914		9 998 940
Différentiel hors-bilan (II)	760 413	411 675	2 599 365	29 121	1 671 166	1 721 413	- 437 127	- 9 427	9 236	- 1 914		6 753 921
Différentiel global (I)+(II)	120	43	614		- 16	822	43	- 12	25	- 100	7	1 546

Les actifs financiers sont constitués des créances sur les établissements de crédit, des créances sur la clientèle.

Les passifs financiers comprennent des dettes envers les établissements de crédit, les comptes créditeurs de la clientèle, les dettes représentées par un titre.

Position de change : seules ont été retenues dans le tableau ci-dessus les opérations effectuées par la Compagnie de Financement Foncier pour son propre compte, à l'exclusion des opérations réalisées pour le compte de l'État, au titre du secteur aidé.

Note 23 : tableau des flux de trésorerie

1. Principes

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution de la trésorerie, provenant des opérations d'exploitation, d'investissement et de financement, entre 2 exercices.

Le tableau des flux de trésorerie de la Compagnie de Financement Foncier est présenté selon la recommandation 2004-R-03 du Conseil National de la Comptabilité, relative au format des documents de synthèse des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Il est établi selon la méthode indirecte, le résultat de l'exercice est retraité des éléments non monétaires : dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, dotations nettes aux dépréciations, provisions, autres mouvements sans décaissement de trésorerie, comme les charges à payer et les produits à recevoir. Les flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation, d'investissement et de financement sont déterminés par différence entre les postes des comptes annuels de l'exercice précédent et de l'exercice en cours. Les opérations sur le capital sans flux

de trésorerie ou sans incidence sur le résultat sont neutres : paiement du dividende en actions, dotation d'une provision par imputation sur le report à nouveau.

La répartition des activités de la Compagnie de Financement Foncier entre les catégories d'exploitation, d'investissement et de financement tient compte de son statut de société de crédit foncier.

Les activités d'exploitation comprennent :

- › l'acquisition de prêts éligibles ;
- › l'acquisition de parts de titrisation, de titres d'entités publiques ;
- › l'émission d'obligations foncières et d'autres ressources à long terme, non subordonnées.

Les activités de financement incluent :

- › les dividendes versés en numéraire ;
- › l'émission et le remboursement d'emprunts subordonnés.

La trésorerie est définie selon les normes du Conseil National de la Comptabilité. Elle comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue à la Banque de France, aux CCP et chez les établissements de crédit.

2. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	30/06/09	30/06/08	31/12/08
Activités d'exploitation			
Résultat de l'exercice	49 582	31 843	62 231
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 480	2 668	5 336
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	- 353	- 7 594	- 6 703
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	1 052	1 756	7 534
Dotations nettes aux provisions/crédits	309	- 2 882	- 2 755
Gains nets sur la cession d'immobilisations			
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	- 126 720	686 379	- 345 608
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	918 017	727 616	45 239
Flux de trésorerie sur titres de placement	- 225 392	149 649	- 1 199 443
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	- 563 434	- 1 142 980	- 268 051
Flux sur autres actifs	523 216	497 810	746 716
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	5 402 679	- 1 964 842	639 399
Émissions nettes d'emprunts	- 5 302 818	1 470 212	662 019
Flux sur autres passifs	319 667	- 429 837	9 640
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	998 285	19 798	355 554
Activités d'investissement			
Flux liés à la cession de :			
Actifs financiers			
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissements pour l'acquisition de :			
Actifs financiers			
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Flux net provenant d'autres activités d'investissement			
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement			
Activités de financement			
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	115 395	770 000	770 000
Dividendes versés	- 115 500		
Émissions nettes de dettes subordonnées		- 800 000	- 800 000
Autres			
Trésorerie nette due aux activités de financement	- 105	- 30 000	- 30 000
Variation nette de la trésorerie	998 180	- 10 202	325 554
Trésorerie à l'ouverture	1 227 734	902 180	902 180
Trésorerie à la clôture	2 225 914	891 978	1 227 734
Net	998 180	- 10 202	325 554
Caisse	3 586	32 177	20 024
Effets publics			
Créances à vue établissements de crédit	2 222 328	859 801	1 207 710
Total	2 225 914	891 978	1 227 734

Note 24 : passif privilégié/non privilégié

(en milliers d'euros)

	30/06/09	30/06/08	31/12/08
Ressources privilégiées	76 390 648	84 212 925	83 398 704
Dettes envers les établissements de crédit	155 512	180 313	165 469
Dettes représentées par un titre	74 228 300	80 535 759	80 148 265
Sommes dues au titre des instruments financiers à terme	2 005 072	3 461 202	3 026 085
Sommes dues au titre du contrat prévu par l'article L. 515-22 du Code monétaire et financier	1 764	35 651	58 885
Dettes résultant de frais annexes mentionnés au dernier alinéa de l'article L. 515-19 du Code monétaire et financier			
Ressources non privilégiées	18 450 142	9 476 445	12 543 914
Dettes chirographaires	12 770 891	3 748 087	6 905 369
Dettes subordonnées et assimilées dont :	4 214 779	4 344 186	4 223 859
<i>Titres Subordonnés Remboursables</i>	<i>2 100 095</i>	<i>2 100 318</i>	<i>2 100 407</i>
<i>Emprunt participant</i>	<i>1 374 243</i>	<i>1 394 678</i>	<i>1 350 181</i>
Capitaux propres et provisions	1 464 472	1 384 172	1 414 686
Total passif	94 840 790	93 689 370	95 942 618

2.5. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

KPMG Audit

1, cours Valmy - 92923 Paris La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers - 92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2009

Aux actionnaires

Compagnie de Financement Foncier

19, rue des Capucines

75001 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- › l'examen limité des comptes semestriels condensés de la Compagnie de Financement Foncier, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- › la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

› **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

› **Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels condensés.

Paris la Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 août 2009

Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Rémy Tabuteau

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Baptiste Deschryver

2.6. Éléments de calcul du ratio de couverture au 30 juin 2009

(en milliers d'euros)

Éléments d'actif venant en couverture des ressources privilégiées	Code poste	Valeurs nettes comptables	Pondération en %	Montants pondérés
I. Éléments particuliers d'actif				
Prêts cautionnés pour lesquels l'émetteur de la caution bénéficie d'une notation inférieure au 2 ^e meilleur échelon de qualité de crédit	201	0	0	0
Parts de fonds commun de créances bénéficiant d'une notation inférieure au 2 ^e meilleur échelon de qualité de crédit	202	413 375	0	0
Dont :				
parts de FCC répondant aux conditions du II de art R. 515-4 du CMF	2021			
parts de FCC répondant aux conditions du III de art R. 515-4 du CMF	2022			
Prêts cautionnés pour lesquels l'émetteur de la caution bénéficie du 2 ^e meilleur échelon de qualité de crédit	203	0	50	0
Parts de fonds commun de créances bénéficiant du 2 ^e meilleur échelon de qualité de crédit	204	0	50	0
Dont :				
parts de FCC répondant aux conditions du II de art R. 515-4 du CMF	2041			
parts de FCC répondant aux conditions du III de art R. 515-4 du CMF	2042			
Immobilisations résultant de l'acquisition des immeubles au titre de la mise en jeu d'une garantie	205	0	50	0
Titres et valeurs sûrs et liquides	206	8 769 538	100	8 769 538
Dont :				
Créances sur des établissements de crédit bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit	2061	8 221 328		
Créances sur des établissements de crédit de l'Espace économique Européen bénéficiant du 2 ^e meilleur échelon de qualité de crédit et de durée résiduelle ne dépassant pas 100 jours répondant au 3 ^e paragraphe de l'article R. 515-7	2062			
Titres	2063	532 667		
Créances rattachées à ces éléments	2064	15 543		
Dont :				
Créances liées aux titres, sommes et valeurs reçus en garantie au titre du 2 ^e paragraphe de l'article R. 515-7	2065	769 150		
II. Autres éléments d'actif				
Autres éléments d'actif de la classe 1	211	3 586	100	3 586
Éléments d'actif de la classe 2 :	212	40 348 231	100	40 348 231
Dont :				
Prêts hypothécaires	2121	19 049 397		
Dont prêts hypothécaires également garantis par le FGAS	2121a	6 877 552		
Dont prêts hypothécaires également garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit ou une entreprise d'assurance	2121b	5 193		
Dont prêts hypothécaires également garantis par une personne publique	2121c	1 200 133		
Prêts cautionnés pour lesquels l'émetteur de la caution bénéficie du meilleur échelon de qualité de crédit	2122	540 272		

(Suite du tableau)

Expositions sur des personnes publiques :	2123	20 643 726		
Dont expositions visées au 5° de l'article L. 515-15 du CMF	2123a	0		
Autres éléments de la classe 2	2124	114 836		
Éléments d'actif de la classe 3 :	213	45 306 060	100	45 306 060
Dont :				
Parts de fonds commun de créances bénéficiant du meilleur échelon de qualité de crédit	2131	21 961 092		
parts de FCC répondant aux conditions du II et IV de l'article R. 515-4 du CMF	2131a	14 435 805		
parts de FCC répondant aux conditions du III et IV de l'article R. 515-4 du CMF	2131b	435 987		
parts de FCC répondant aux conditions du II de l'article R. 515-4 du CMF et ne répondant pas au IV de l'article R. 515-4 du CMF	2131c			
parts de FCC répondant aux conditions du III de l'article R. 515-4 du CMF et ne répondant pas au IV de l'article R. 515-4 du CMF	2131d			
parts de FCC composés à hauteur de 90 % au moins telles que définies dans l'article L. 515-15	2131e	7 089 301		
Expositions sur des personnes publiques	2132	11 905 096		
Dont expositions visées au 5° de l'article L. 515-15 du CMF	2132a	0		
Billets à ordre régis par les articles L. 313-42 et suivants du CMF	2133	9 066 239		
Autres éléments de la classe 3	2134	2 373 633		
Éléments d'actif de la classe 4	214	0	100	0
Dont :				
Expositions sur des personnes publiques	2141			
Autres éléments de la classe 4	2142			
Opérations venant en déduction des actifs :				
Sommes reçues de la clientèle en attente d'imputation, portées au passif	215	0	100	0
Opérations de pensions livrées : titres donnés en pension	216	- 552 272	100	- 552 272
Opération collatérale : POOL 3G	217	- 9 346 215	100	- 9 346 215
Pour information :				
Actifs venant en déduction des fonds propres		0		
Total des montants pondérés des éléments d'actif (230 = 201+202+203+204+205+206+211+212+213+214+215+216+217) R	230			84 528 928

Ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-19 du Code Monétaire et Financier : éléments du passif	Code poste		Montants
I - Ressources privilégiées provenant d'établissements de crédit	101		155 510
Dont montant nominal	101a		151 263
II - Ressources privilégiées provenant de la clientèle			
Clientèle financière	102		0
Clientèle non financière	103		0
Sous-total	104		0
Dont montant nominal	104a		
Dont nominal des OF et autres ressources privilégiées échues en instance de règlement	104b		
III - Titres bénéficiant du privilège			
Obligations foncières	115		72 611 844
Titres de créances négociables	116		269 252
Autres titres bénéficiant du privilège	117		0
Dettes rattachées à ces titres	118		1 347 204
Sous-total	119		74 228 300
Dont montant nominal	119a		72 881 096
IV - Sommes dues au titre du contrat prévu à l'article L. 515-22 du Code Monétaire et Financier	125		1 764
V - Sommes dues au titre des instruments financiers à terme bénéficiant du privilège défini à l'article L. 515-19 du CMF	126		2 005 072
Dont impact des variations de change sur le nominal des ressources privilégiées	126a		710 155
VI - Dettes résultant des frais annexes mentionnés au dernier alinéa de l'article L515-19 du Code Monétaire et Financier	127		0
Ressources privilégiées (140 = 101+104+119+125+126+127) T	140		76 390 646
Montant nominal ressources privilégiées (141 =101A+104A+104B+119A +126A)	141		73 742 514
Ratio de couverture (avec 2 décimales) (R/T*100)	240		110,65 %

3. RAPPORT SUR LA GESTION DES RISQUES

- 051 Préambule
- 051 Organisation générale - gestion des risques
- 052 Adéquation du capital interne et fonds propres
- 053 La gestion des risques de crédit et de contrepartie
- 065 Techniques de réduction des risques
- 067 Titrisations
- 070 Reporting G7
- 070 Les risques de marché et de gestion de bilan
- 071 Les risques opérationnels
- 071 Autres risques

1. Préambule

Par volonté de transparence de ses informations financières et au-delà de ses obligations réglementaires, la Compagnie de Financement Foncier a publié, dans son document de référence 2008, un rapport détaillé sur la gestion des Risques, en s'inspirant des règles IFRS et Bâle II (données non auditées).

Dans le cadre de l'actualisation au 30 juin 2009 de ce document de référence, les éléments relatifs au premier semestre 2009 sont présentés dans ce rapport. Il conviendra de se reporter au document de référence 2008 pour tout complément éventuel.

2. Organisation générale : informations relatives à la gestion des risques

2.1. à 2.5. Organisation générale ; risques généraux ; missions dévolues ; système d'information

Pour plus de détails relatifs à ces sections, se reporter au document de référence 2008.

2.6. Faits marquants du 1^{er} semestre 2009

2.6.1. Conjoncture

Le premier semestre 2009 a été marqué par :

- › le retournement amorcé en 2008 dans le secteur immobilier qui s'est accentué sur le 1^{er} semestre 2009 et a plus particulièrement concerné certains marchés européens (l'Espagne, notamment Madrid et certaines régions côtières, l'Irlande, la Grande-Bretagne et dans une moindre mesure, la France). Cette détérioration du marché immobilier, dans un contexte de conjoncture économique générale dégradée, a commencé à affecter la solvabilité de certaines catégories d'emprunteurs, voire à accélérer certaines tendances négatives observées en 2008 (dans la promotion immobilière ou l'hôtellerie par exemple) ;
- › l'impact de la crise financière qui reste présent au premier semestre 2009. Cependant, sous l'influence des mesures prises par les autorités et banques centrales, les conditions du marché du refinancement et du crédit se sont améliorées en fin de semestre, dans un contexte de stabilisation des taux à un bas niveau. Sur le premier semestre 2009, certains établissements financiers ont été confrontés à des problèmes de liquidité voire de solvabilité particulièrement aigus ; ces difficultés ont amené la majorité des états souverains européens et américains à prendre des mesures

de recapitalisation et de soutien au marché interbancaire. Sur les marchés de crédit (notamment sur les segments Secteur Public International et Titrisations), le premier trimestre 2009 a été caractérisé par un véritable effondrement des volumes avec un niveau de transactions historiquement bas et des niveaux de spreads particulièrement élevés ; la situation s'est sensiblement améliorée sur le second trimestre 2009 avec un net resserrement des prix, notamment sur le secteur SPI et quelques opérations secondaires de taille limitée sur le marché des titrisations ;

- › le plan de rachat de *covered bonds* par la BCE, d'un volume de 60 milliards d'euros jusqu'en juin 2010, qui a permis d'accélérer la reprise de ce marché.

Les perspectives pour le deuxième semestre 2009 :

La reprise des émissions sur le marché primaire des « *covered bonds* » s'est confirmée au début du second semestre ; la Compagnie de Financement Foncier a d'ailleurs émis plus de 7 milliards (brut) d'euros sur juillet et août 2009.

Les plans de relance des pouvoirs publics et les perspectives de reprise qui se dessinent au niveau mondial devraient offrir au Crédit Foncier et, par suite, à la Compagnie de Financement Foncier, des opportunités sur le second semestre 2009.

2.6.2. Faits marquants du premier semestre 2009 pour le risque de crédit

La qualité générale des encours de crédit, ainsi que le profil de risque (très faible) de la Compagnie de Financement Foncier, n'ont pas été remis en cause dans le contexte morose et détérioré du premier semestre 2009.

Le pilotage, au niveau du groupe Crédit Foncier, des ressources et des risques a conduit à un ralentissement volontaire d'activité sur certains segments de marché (secteur public et activités internationales) afin de privilégier la distribution des crédits au réseau des particuliers. Le ralentissement des volumes a toutefois été compensé par l'accroissement notable des marges.

Créances hypothécaires

Il convient de rappeler que la Compagnie de Financement Foncier n'a jamais détenu et ne détient aucune exposition (directe ou indirecte) sur le marché hypothécaire américain. Son portefeuille d'actifs a particulièrement bien résisté à la conjoncture (crise financière, immobilière et bancaire).

Les modélisations de stress test, réalisées au 1^{er} semestre 2009 sous des hypothèses encore plus pénalisantes que celles retenues en 2008, ont permis de confirmer la très

bonne résistance du portefeuille de créances hypothécaires de la Compagnie de Financement Foncier à des scénarios « catastrophe » combinant explosion des taux de défaut (jusqu'à 20 % en cumulé de portefeuilles comprenant plusieurs milliers de prêts), chute brutale et prononcée de l'immobilier (jusqu'à - 60 %) et baisse des remboursements anticipés.

Autre fait marquant : début du fonctionnement en environnement Bâle II

Le projet Bâle II du groupe Crédit Foncier est entré, depuis novembre 2008, dans sa phase de certification avec une première étape de pré-homologation effectuée sur le dispositif des positions de titrisation (audit de l'Inspection Générale de l'actionnaire dont les conclusions sont positives) et se poursuit avec l'audit sur le portefeuille des particuliers. La fin de ce processus devrait permettre au Groupe BPCE de confirmer pour le groupe Crédit Foncier la demande d'autorisation d'homologation pour le premier semestre 2010 sur ces portefeuilles, avec une perspective de visite de la Commission bancaire d'ici à fin 2009/début 2010. Au Crédit Foncier, le premier semestre 2009 a également été mis à profit pour poursuivre l'adaptation des procédures et de l'ensemble du dispositif à l'environnement Bâle II. La Compagnie de Financement Foncier est pleinement intégrée à la mise en place de ce nouvel environnement.

3. Adéquation du capital interne et exigence de fonds propres

3.1. à 3.2. Gestion du capital ; Composition des fonds propres

Pour plus de détails relatifs à ces sections, se reporter au document de référence 2008.

3.3. Exigence de fonds propres

Les exigences en fonds propres, calculées au titre de la simulation technique du ratio de solvabilité au 30 juin 2009 en méthode standard, s'élèvent à 1 502 millions d'euros. Elles ont évolué de 118 millions d'euros par rapport au calcul du 31 décembre 2008, suite au reclassement d'une garantie intragroupe en garantie hors-groupe et à la prise en compte du défaut bâlois au lieu du défaut comptable. Dans le cadre de cette simulation technique, la Compagnie est considérée à son périmètre social. Par conséquent, toutes ses expositions avec le Groupe BPCE, sont pondérées à 20 %.

3.4. Gestion des ratios réglementaires

La simulation technique du ratio de solvabilité de la Compagnie de Financement Foncier au 30/06/09 amène aux résultats suivants :

	30/06/2009	31/12/2008
Tier 1 + Tier 2	11,62 %	12,16 %
Tier 1	7,74 %	8,11 %

L'évolution de ces ratios s'explique par une exigence en fonds propres supérieure au 30 juin 2009 par suite du changement méthodologique expliqué *supra*.

3.5. Gestion des ratios spécifiques

Ratio de surdimensionnement

Le ratio de surdimensionnement de la Compagnie de Financement Foncier reste stable entre décembre 2008 et juin 2009 et s'établit à 110,7 %. Ce ratio a toujours été supérieur à 108 % depuis la création de la Compagnie de Financement Foncier (1999) et donc toujours au-dessus de la limite réglementaire de 100 %.

Ratios de composition des actifs

Composition des actifs	30/06/2009	31/12/2008	Limite
Valeurs de remplacement (R. 515-7)	10,85 %	10,08 %	15 %
Billets à ordre (L. 515-16-1)	9,56 %	9,48 %	10 %
Prêts cautionnés (R. 515-6)	1,48 %	1,29 %	35 %

Ratio de dépassement de quotité

Au 30 juin 2009, le montant des dépassements de quotité sur les prêts achetés et mobilisés s'établit à 59,4 millions d'euros auxquels s'ajoutent 16,3 millions d'euros de dépassements sur les parts et titres de créances émis par des fonds communs de créances (FCC). Au total, ce montant de 75,7 millions d'euros reste très inférieur au seuil des ressources non privilégiées qui s'élève à 18 450 millions d'euros à la même date.

Dans l'hypothèse où l'état de la conjoncture immobilière conduirait à une baisse de la valeur de tous les biens immobiliers apportés en garantie de 10 %, les tests de réestimation en valeur stressée des montants de dépassements

de quotités sur les prêts achetés et mobilisés (59,4 millions d'euros) s'élèvent à près d'un milliard d'euros, niveau toujours très inférieur au seuil des ressources non privilégiées. Ces tests valident ainsi la bonne qualité et la robustesse du portefeuille.

4. La gestion des risques de crédit et de contrepartie

4.1. Procédure de sélection et de mesure des risques

Pour plus de détails relatifs à cette section, se reporter au document de référence 2008.

4.2. Répartition des engagements au 30 juin 2009

4.2.1. Expositions au risque de crédit

Les tableaux qui suivent ventilent l'assiette brute des opérations avec la clientèle (sain + douteux) hors engagements par signature et garanties financières données, soit un total bilan de 94,841 milliards d'euros à fin juin 2009.

Couverture des risques de la Compagnie de Financement Foncier - synthèse à fin juin 2009

Tableau de couverture des risques

(en millions d'euros)

Expositions risques	30/06/2009			31/12/2008		
	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé	Bilan	Taux de douteux	Taux de douteux hors aidé
Particuliers	42 263	0,9 %	0,8 %	42 340	0,7 %	0,6 %
Créances hypothécaires France	18 306	2,1	1,9	17 441	1,8	1,5
Billets hypothécaires France	9 044	n/a	n/a	9 043	n/a	n/a
Total hypothécaire	27 349	1,4 %	1,2 %	26 484	1,2 %	1,0 %
Créances hypothécaires titrisées France (titrisations internes)	1 519	n/a	n/a	1 798	n/a	n/a
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles en Europe (RMBS)	13 395	0,0	0,0	14 058	0,0	0,0
Total créances hypothécaires titrisées	14 914	ns	ns	15 856	ns	ns
Secteur public	34 946	0,1 %	0,1 %	36 739	0,0 %	0,0 %
Habitat social	3 485	0,4	0,4	3 495	0,3	0,3
Secteur Public Territorial (SPT)	11 210	0,0	0,0	12 365	0,0	0,0
SPT via L. 431-7 devenu L. 211-38	932	n/a	n/a	1 198	n/a	n/a
Souverain France	1 312	0,0	0,0	1 086	0,0	0,0
Secteur public France	16 939	0,1 %	0,1 %	18 144	0,1 %	0,1 %
Secteur Public International	15 555	ns	ns	14 873	ns	ns
Souverain international (**)	2 452	ns	ns	3 721	ns	ns
Opérateurs Internationaux	18 007	0,0 %	0,0 %	18 594	0,0 %	0,0 %
Corporate privé hypothécaire	410	5,8 %	6,5 %	451	5,1 %	5,8 %
Expositions secteur bancaire	14 841	0,0 %	0,0 %	12 715	0,0 %	0,0 %
Dont Banque de France et CDC (**)	2 986	0,0	0,0	1 123	0,0	0,0
Dont BCTG (expositions Crédit Foncier garanties par nantissement d'actifs)	2 291	0,0	0,0	2 287	0,0	0,0
Total exposition risque	92 461	0,5 %	0,4 %	92 245	0,4 %	0,4 %
Divers régul et autres actifs	2 380	0,0 %	0,0 %	3 698	0,0 %	0,0 %
Total	94 841	0,4 %	0,3 %	95 943	0,4 %	0,4 %

(*) Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution sur base sociale en brut (sains + douteux) aux normes comptables françaises à partir de données de gestion.

(**) Les encours sur la Caisse des Dépôts et Consignations étaient en catégorie Souverains pour 683 millions d'euros en 2008 ; au 30 juin 2009 ils figurent en catégorie Banque à hauteur de 645 millions d'euros.

L'analyse par segments d'activité est la suivante :

- › sur le segment des prêts aux particuliers rachetés en France (hors secteur aidé), le ratio « créances douteuses/encours » est en hausse à 1,9 % contre 1,5 % à fin décembre 2008. Ceci fait suite à une légère augmentation des impayés au cours des mois précédents, la qualité intrinsèque des encours n'étant cependant pas remise en cause ;
- › pour le segment des opérateurs publics français, ce ratio reste stable à un niveau très faible (0,1 %), malgré la légère hausse affectant l'habitat social (+ 0,1 %) ; hausse qui s'explique par l'amortissement des encours. Le déclassement en douteux des emprunteurs relevant de l'immobilier social ou du Secteur Public Territorial reste très marginal ;
- › pour les Corporate Privé hypothécaire, ce ratio augmente à 5,8 % contre 5,1 % l'an passé, en raison de l'entrée en douteux d'un dossier de 8 millions d'euros ;
- › enfin, les segments des opérateurs publics internationaux (SPI + souverains), des titres de créances adossés à des créances hypothécaires résidentielles et autres portefeuilles

financiers ne présentent aucune créance douteuse.

Exposition au risque de crédit par catégorie

La décomposition des données présentées ci-après reprend uniquement les engagements bilanciaux. La répartition des expositions par type bâlois porte sur les contreparties hors garanties reçues et autres facteurs d'amélioration du risque de crédit.

Les évolutions marginales des poids relatifs entre segments bâlois au 30 juin 2009 reflètent la politique volontariste de maîtrise des risques de la Compagnie de Financement Foncier dans l'environnement difficile du premier semestre 2009 (ralentissement de certaines activités en particulier).

Expositions par type bâlois en pourcentage

Au 30 juin 2009, le bilan de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 94,8 milliards d'euros. Le poids relatif en pourcentage des types bâlois est globalement stable. Ci-après la décomposition des expositions par type bâlois :

Répartition par type bâlois des expositions bilanciales

(en millions d'euros)

Type Balois	30/06/2009		31/12/2008
	Montant	% Total	% Total
Associations de proximité	73	0	0
Particulier	27 349	29	28
Professionnel (artisans, commerçants, professions libérales...)	11	0	0
Sous total retail	27 433	29 %	28 %
PME-PMI (*)	57	0	0
Économie sociale	428	0	0
Organisme HLM	2 343	3	2
Société d'Économie Mixte	714	1	1
Secteur Public Territorial	12 142	13	14
Professionnel privé de l'immobilier (*)	156	0	0
Partenariat Public Privé (PPP)	75	0	0
Sous total banque de développement régional	15 915	17 %	17 %
Grande entreprise	2	0	0
Banque	14 841	15	13
Souverain	3 764	4	5
Titrisation (externe)	20 897	22	23
Financement spécialisé	36	0	0
Secteur Public International (SPI)	8 052	8	8
Fonds régulés et non régulés	0	0	0
Sous total grandes contreparties	47 594	49 %	49 %
Créances hypothécaires titrisées France (titrisation interne)	1 519	2 %	2 %
Régularisations et autres actifs	2 380	3 %	4 %
Total	94 841	100,0 %	100,0 % 95 943

(*) encours extinctifs.

Les expositions au risque de crédit sont analysées ci-après en termes de diversification sectorielle et géographique.

4.2.2. Répartition des expositions au risque de crédit

4.2.2.1. Répartition géographique des expositions (*) significatives, par catégorie d'exposition

Tout comme à fin décembre 2008, le portefeuille à fin juin

2009 reste concentré sur l'Union Européenne (91 %), notamment sur la France (63 %).

Il convient de rappeler que les engagements sur les États-Unis sont constitués uniquement de prêts sur les États ou collectivités locales très bien notées ou bénéficiant de la garantie de l'État Fédéral et ne comprennent aucune exposition de type immobilier, directement ou indirectement ; les engagements sur le Japon portent quant à eux sur des préfectures et des villes.

Répartition des expositions par zone géographique (*)

	30/06/2009		31/12/2008
	Bilan (M€)	En %	En %
France	60 169	63,4	59,6
Autres pays de l'Espace Économique Européen	25 890	27,3	30,0
Autres pays d'Europe	1 389	1,5	3,3
Amérique du Nord (États-Unis et Canada)	5 814	6,1	5,4
Afrique / Moyen Orient	-	0,0	0,0
Amérique latine et centrale (y compris Mexique)	-	0,0	0,0
Asie hors Japon	-	0,0	0,0
Japon	1 578	1,7	1,8
Océanie	-	0,0	0,0
Autres	-	0,0	0,0
Total	94 841 M€	100,0 %	100,0 % 95 943 M€

(*) Données de gestion cadrées comptablement : engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution sur base sociale en brut (sains + douteux) aux normes comptables françaises.

4.2.2.2. Répartition par famille de produits des expositions

La Compagnie de Financement Foncier n'ayant pas, légalement, la possibilité de détenir de participations ou portefeuille de trading, la répartition par famille de produits des engagements bilanciaux (prêts, titres et opérations financières) au 30 juin 2009 montre *de facto* une concentration sur les prêts (63 % y compris crédits de trésorerie) et sur la titrisation (24 %).

(en millions d'euros)

Familles de produits (*) Répartition en %	30/06/2009	31/12/2008
Actions/Fonds	0	0
Autres produits au bilan	0	0
Crédits de trésorerie	12	10
Prêts (**)	51	52
Titres obligataires (« Banking »)	13	13
Titres obligataires (« Trading »(***))	0	0
Titrisations (interne et externe)	24	25
Total bilan	100,0 %	100,0 %
Assiette bilan (*) millions d'euros	94 841	95 943

(*) Données de gestion cadrées comptablement : engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution sur base sociale en brut (sains + douteux) aux normes comptables françaises.

(**) Prêts à la clientèle hors crédits de trésorerie.

(***) La Compagnie de Financement Foncier n'a pas de titres de « trading » ; les titres obligataires détenus le sont dans le cadre d'opérations de crédit et dans une optique de détention jusqu'à échéance.

4.2.3. Qualité du portefeuille exposé au risque de crédit

Notation (interne) et qualité des encours (*) de prêts hypothécaires aux particuliers

4.2.3.1. Répartition des expositions par échelon de crédit

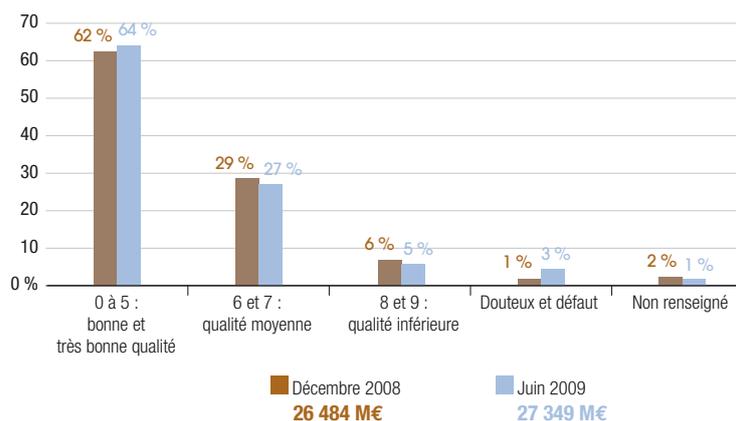
› Particuliers (risque final)

Le dispositif de notations internes pour les particuliers est décrit dans le document de référence 2008 (rapport gestion des risques, partie 4.1.1.3.).

Les ventilations par note des encours au 30 juin 2009 présentées dans cette actualisation sont établies selon cette même méthodologie.

La ventilation ci-après atteste de la qualité des encours de la Compagnie de Financement Foncier sur les particuliers : 64 % sont de bonne, voire très bonne qualité (note comprise entre 0 et 5). En intégrant la qualité moyenne (notes 6 et 7), ce pourcentage s'élève à 91 %. La proportion de douteux augmente légèrement (3 % à fin juin 2009 au lieu de 1 % fin 2008), en liaison avec la montée graduelle des impayés au cours des mois précédents. Le profil de risque reste néanmoins comparable à celui de fin 2008, la proportion de favorable étant même supérieure à celle de l'an dernier.

Notation interne des encours (*) de prêts hypothécaires aux particuliers



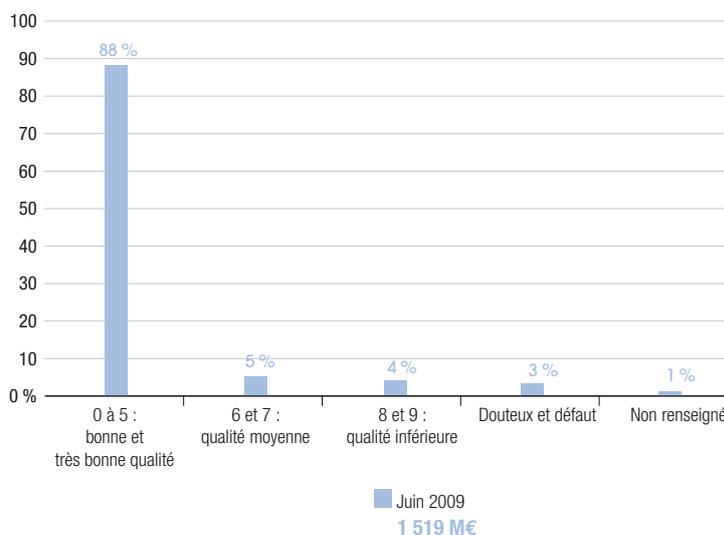
(*) Notes Bâle II établies selon la méthodologie retenue au 31/12/2008.

L'assiette comprend les prêts hypothécaires et les billets hypothécaires France.

Répartition par note interne des expositions sur les créances hypothécaires titrisées en France (titrisation interne)

Près de 93 % des notes sur les expositions en créances hypothécaires (1,5 milliard d'euros au 30/06/09) sont en catégorie bonne et très bonne qualité (88 %) ou de qualité moyenne (5 %).

Notation interne des créances hypothécaires titrisées en France



(*) Notes Bâle II établies selon la méthodologie retenue au 31/12/2008.

Répartition par note interne des expositions sur les titrisations adossées à des créances hypothécaires résidentielles de particuliers en Europe (hors France)

Le portefeuille RMBS de la Compagnie de Financement Foncier est constitué d'opérations de titrisations de prêts hypothécaires résidentiels accordés très largement à des particuliers.

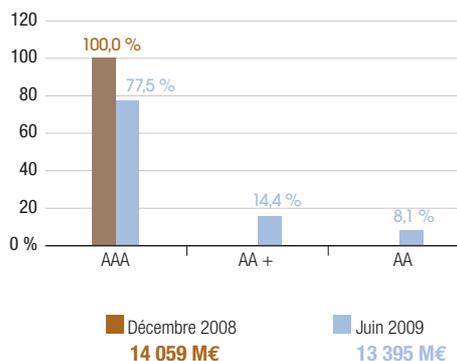
Il s'agit d'actifs *prime*, avec une granularité importante, situés en Europe (hors France).

Les parts acquises sont toutes seniors granulaires.

Toutes les lignes sont en catégorie Bâle II Step one (AA- ou mieux). 22 % de ce portefeuille est aujourd'hui publiquement noté en catégorie AA, suite notamment à la révision des notes Moody's sur deux opérations RMBS en Allemagne et à l'abaissement d'un ou deux crans sur quelques opérations espagnoles, notamment celles qui font l'objet de procédures de suivi rapproché mises en œuvre par le groupe Crédit Foncier depuis plus d'un an. Les positions espagnoles (6 961 millions d'euros) sont des tranches « senior » de

titrisations RMBS notées AAA à 56,8 % (3 948 millions d'euros), AA+ à 27,7 % (1 931 millions d'euros) et à 15,5 % (1 082 millions d'euros) sur la catégorie AA.

Répartition par note interne des expositions sur les titrisations adossées à des créances hypothécaires résidentielles de particuliers en Europe hors France



› **Portefeuille des opérateurs publics**

Portefeuille des opérateurs publics domestiques

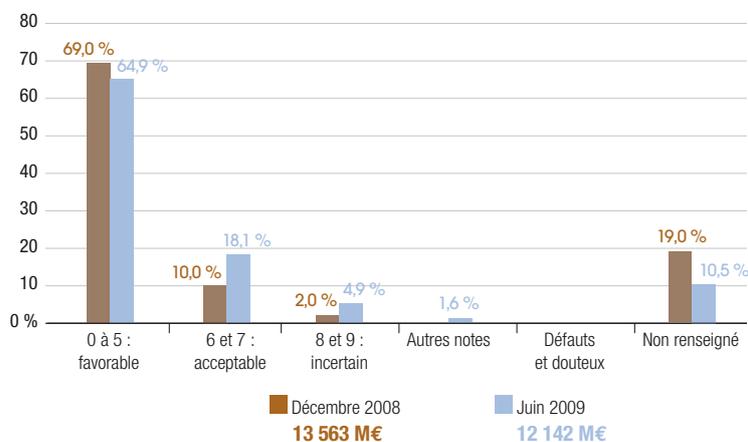
Pour l'ensemble des activités de financement du Secteur Public Territorial et de l'habitat social, le groupe Crédit Foncier utilise les outils de notation internes du GCE qui reposent sur des fonctions de score et des critères spécifiques pour chacun des segments de clientèle (régions, départements, communes, économie sociale, logement social, établissements publics de santé...). Les notes attribuées vont de 0 à 9 : de 0 à 5 pour la catégorie favorable, 6 et 7 pour la catégorie acceptable, 8 et 9 pour la catégorie incertaine. Les contreparties non notées font l'objet d'une analyse individuelle approfondie.

Portefeuille du secteur public territorial (SPT) - ventilation par notation Bâle II

Sur le stock d'encours SPT de la Compagnie de Financement Foncier, 65 % des dossiers notés obtiennent une note « favorable ». Ce pourcentage s'élève à 83 % si l'on inclut les dossiers notés « acceptable ». L'analyse en détail des notes montre une forte proportion de contreparties ayant une note élevée comprise entre 0 et 2 (45 %), ce qui atteste, une fois encore, de l'excellente qualité de l'encours et de la rigueur de sa sélection.

Au cours du premier semestre 2009, la part de l'encours SPT bénéficiant d'une note favorable enregistre un léger recul ; celle bénéficiant d'une note acceptable et celle notée dans la catégorie « incertaine » enregistrent une nette croissance. Ces variations résultent notamment de la croissance de la part notée de l'encours vis-à-vis de la part non notée. Le taux de défaut/douteux reste extrêmement faible avec moins de 0,1 %.

*Portefeuille des opérateurs publics domestiques
Ventilation par notation Bâle II*



Source : données de gestion cadrées comptablement.

*Portefeuille de l'immobilier social -
ventilation par note Bâle II*

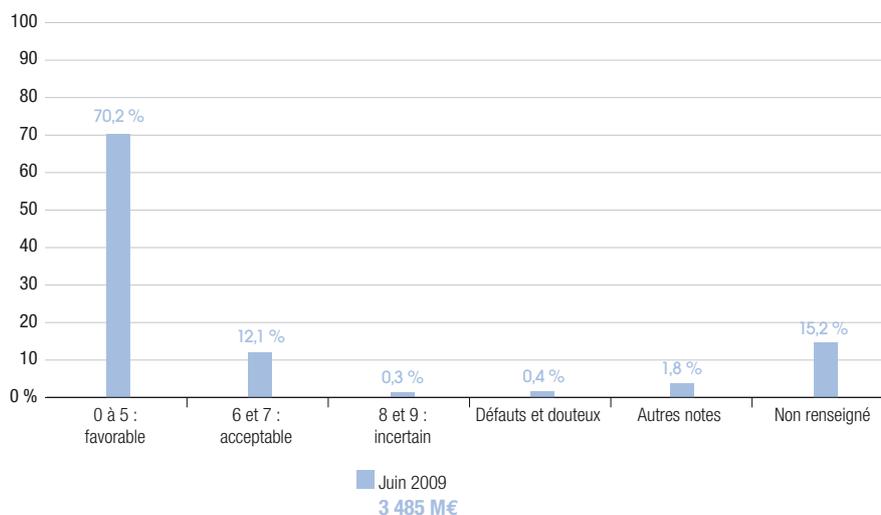
Sur le stock d'encours habitat social de la Compagnie de Financement Foncier, 70 % des dossiers notés obtiennent une note « favorable ». Ce pourcentage s'élève à 82 % si l'on inclut les dossiers notés « acceptable », ce qui illustre l'excellente qualité de l'encours et de la rigueur de sa sélection.

La proportion des contreparties notées en catégorie « incertaine » et en défaut demeure minimale avec respectivement 0,3 % et 0,4 % de l'encours.

L'encours non noté (15 %) est constitué en grande partie d'organismes collecteurs de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC⁽¹⁾) et de leurs filiales qui ne sont pas couverts par les outils de notation GCE. Lors de la décision d'engagement, ces contreparties font toutefois l'objet d'une analyse individuelle approfondie. Le secteur du PEEC est par ailleurs étroitement encadré et contrôlé par l'État.

⁽¹⁾ La Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC), est un dispositif de contribution des entreprises du secteur privé non agricole employant 20 salariés et plus (10 salariés et plus avant 2006) à la construction de nouveaux logements.

*Portefeuille de l'habitat social
Ventilation par notation Bâle II*



Répartition par note interne des expositions sur les titrisations secteur public

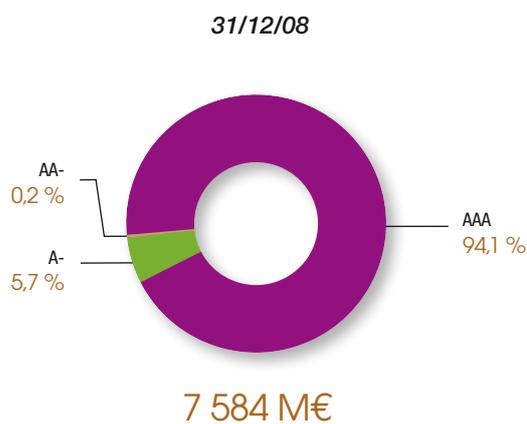
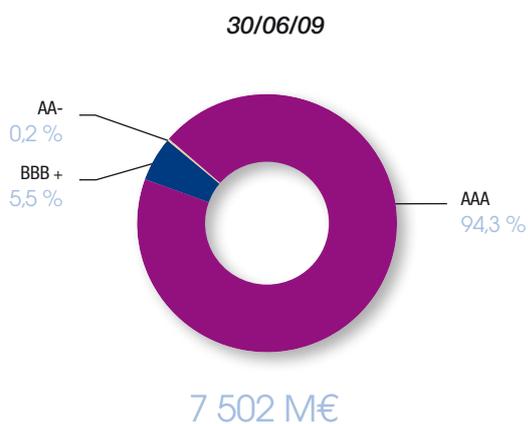
Le portefeuille de titrisations secteur public de la Compagnie de Financement Foncier est composé de trois types d'opérations :

> les titrisations de prêts hypothécaires néerlandais bénéficiant d'une garantie NHG (4 050 millions €). NHG est un établissement public néerlandais jouant aux Pays-Bas un rôle tout à fait similaire à celui du FGAS en France. Ces opérations représentent donc un risque final sur l'état souverain néerlandais et sont toutes notées AAA ;

> les titrisations de prêts étudiants américains FFELP (2 976 millions €) assortis d'une garantie de l'État souverain américain à hauteur d'au moins 97 % du capital du prêt, et bénéficiant donc également d'une notation AAA ;

> 3 opérations sur le secteur public italien (476 millions €), l'une représentant un risque final direct sur l'État souverain italien (notée AA-). La position BBB+ correspond à une opération de titrisation healthcare en Italie, la notation BBB+ étant le reflet direct de la qualité de crédit de la collectivité locale.

*Répartition par note interne des expositions sur les titrisations Secteur Public
Titres adossées à des créances aux particuliers bénéficiant de garanties d'États step 1*



Répartition par note interne des expositions (*) sur le secteur public international (**)

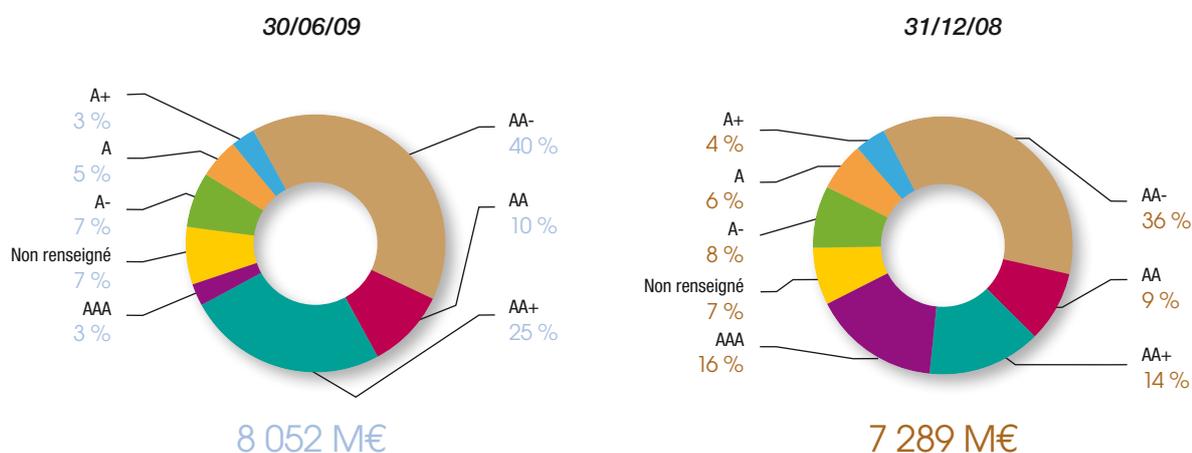
Les graphiques font ressortir la concentration du portefeuille dans les catégories supérieures de notations.

Les « Non renseignés » (7 %) correspondent à quelques contreparties qui n'ont pas fait l'objet de notation interne à ce jour. Sur une échelle de notation interne, les sous-jacents correspondants sont appréciés en catégorie A ou mieux.

Par rapport à fin 2008, la diminution du pourcentage de

AAA de 16 % à environ 3 % reflète la dégradation généralisée des notes des rehausseurs, ces titres étant aujourd'hui retenus sur leur notation intrinsèque (en catégorie AA voire A). Sur le segment SPI, le seul actif en catégorie spéculative détenu par la Compagnie de Financement Foncier porte sur un titre de 15 millions d'euros représentant un recours indirect sur l'État souverain islandais lié au secteur de l'énergie et de la production d'électricité, nullement lié à la sphère bancaire ou financière du pays.

Répartition par note interne des expositions (*) sur le Secteur Public International (**)



(*) Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution sur base sociale en brut (sains + douteux) aux normes comptables françaises.

(**) Prêts ou émissions obligataires de collectivités locales ; périmètre déterminé par les segments « bâlois ».

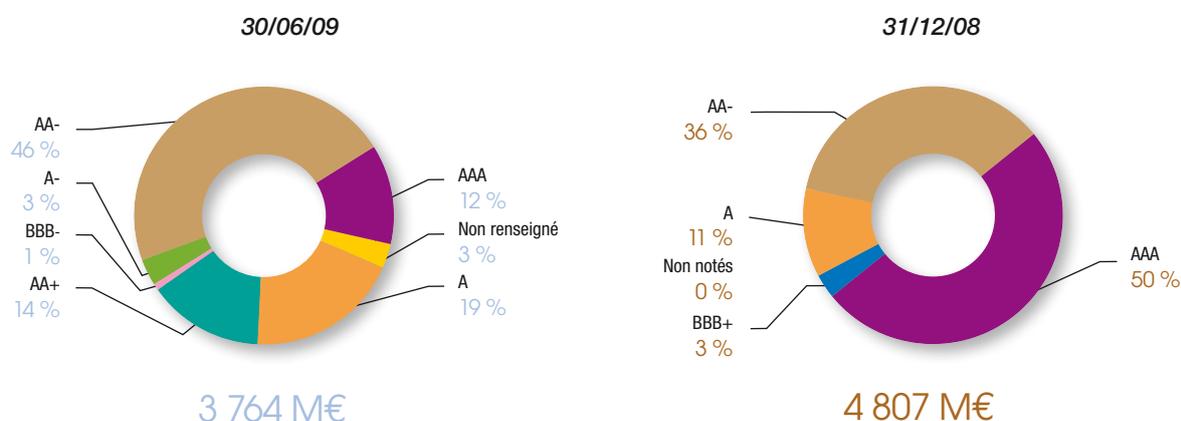
Répartition par note interne des expositions sur les souverains

Le portefeuille souverains est dans la catégorie supérieure de la notation, avec un poids très significatif des notes Bâle II step 1 (AA- ou mieux) qui s'explique par des investissements portant sur des titres d'État émis par plusieurs des 15 États-souverains membres historiques de l'Union européenne (EU 15) dont la France. Les expositions aux catégories A et BBB portent sur des titres d'État émis par des souverains membres de l'Union Européenne ayant rejoint l'Union plus récemment.

La part relative des AAA passe de 50 % fin 2008 à 12 % au 30 juin 2009 en raison :

- › de la dégradation du rehausseur FSA qui garantit des titres souverains européens en portefeuille, les notes correspondantes ayant été déclassées de AAA à AA+ ;
- › du reclassement des encours de la Caisse des Dépôts et Consignations de la catégorie Souverains (683 millions d'euros en 2008) vers la catégorie Banques (645 millions d'euros à fin juin 2009).

Répartition par note interne des expositions sur les souverains



(*) Engagements « bilanciaux » (hors engagements par signature et garanties financières données) de l'exposition globale au risque de crédit, contribution sur base sociale en brut (sains + douteux) aux normes comptables françaises.

4.2.3.2. Charge du risque

La charge du risque de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 3,18 millions d'euros. Elle est la somme des deux éléments suivants :

- › un coût du risque de 2,03 millions d'euros ;
- › une charge comptabilisée en PNB de 1,15 million d'euros qui concerne les provisions et pertes relatives aux intérêts des créances douteuses, y compris les provisions réglementaires qui conduisent à provisionner 100 % des intérêts des créances douteuses.

La charge du risque se compose des deux éléments suivants :

- › une charge du risque individuelle de 2,87 millions d'euros qui comprend :
 - des dotations aux provisions nettes des reprises et pertes couvertes pour un montant de 2,29 millions d'euros (constituées principalement de dotations et reprises sur des crédits des particuliers) ;

- des pertes non couvertes en capital nettes des récupérations sur créances amorties pour 0,58 million d'euros.
- › une dotation sur les provisions collectives nette de 0,31 million d'euros, principalement liée aux dotations des provisions Neiertz (0,42 million d'euros).

4.3. Diversification des risques et risques de concentration

Pour la titrisation qui représente une part importante du portefeuille des grandes contreparties, plus de 80 % des risques sont concentrés sur les 50 premières expositions. Cette concentration s'explique par la stratégie de la Compagnie de Financement Foncier d'acquiescer des opérations de taille significative sur le marché primaire, après une analyse approfondie. Sur le plan du risque de crédit, cette concentration n'est qu'apparente, puisque les créances sous-jacentes sont majoritairement du crédit habitat aux particuliers et bénéficient donc d'une forte granularité.

Les secteurs SPT-habitat social et grandes entreprises présentent une concentration beaucoup moins élevée, ce qui contribue à la politique de diversification des risques.

Les expositions en direct sur les souverains sont relativement concentrées (moins de 10 contreparties) puisqu'elles ne portent que sur quelques États européens.

Le portefeuille SPI est en revanche plus diversifié (le top 20 représentant 77 % des expositions). La concentration des risques au sein de ce portefeuille devrait continuer à baisser étant donné la politique de développement et de diversification sur ce secteur. Les expositions portent sur des collectivités locales européennes, japonaises ou d'Amérique du nord.

*Synthèse de concentration sur les grandes contreparties
pour la Compagnie de Financement Foncier au 30/06/09*

En millions d'euros

	Top 10	Top 20	Top 50	Top 100	Total
Financement spécialisé			n.s.		
Grandes entreprises			n.s.		
Souverain	3 764 [100 %]	3 764 [100 %]	3 764 [100 %]	3 764 [100 %]	3 764
Titrisation externe	7 024 [34 %]	11 031 [53 %]	17 635 [84 %]	20 891 [100 %]	20 897
SPT et Habitat Social	4 271 [21 %]	5 959 [29 %]	8 891 [43 %]	11 705 [57 %]	20 535
SPI	4 434 [55 %]	6 168 [77 %]	8 005 [99 %]	8 052 [100 %]	8 052

(*) Source : données de gestion. Engagements fin de période (y compris les engagements par signature et garanties financières données) en brut (sains + douteux).

(**) Le regroupement « SPT et habitat social » est tel que défini pour le groupe Crédit Foncier, c'est-à-dire qu'il intègre l'administration publique générale.

4.4. Commentaires sur les engagements au 30 juin 2009

4.4.1. Marché des particuliers

La qualité globale du portefeuille de prêts aux particuliers a été maintenue, notamment pour la partie des créances hypothécaires étrangères acquises sous forme de titrisations.

Prêts en direct

Encours de prêts hypothécaires en direct sur la France

L'encours des prêts en direct du secteur des particuliers en France est en progression de 4,9 % par rapport au 31/12/2008. Le taux de douteux du total hypothécaire s'établit à 2,1 % au premier semestre contre un taux à 1,8 % à fin 2008 ; le taux de douteux hors aidé est limité à 1,9 % (cf. le tableau de couverture des risques en partie 4.2.1.). Cette légère dégradation affecte principalement les prêts à taux révisables.

La quasi-totalité des prêts (99 %) bénéficient de garanties éligibles Bâle II (hypothèques et garanties complémentaires diverses (voir partie 5.3. - effet technique de réduction du risque de crédit). L'évaluation du risque réalisée en méthode avancée Bâle II confirme la qualité du portefeuille du Crédit Foncier.

Une partie des prêts à taux révisable ayant bénéficié des mesures dites PTR proposées de façon unilatérale par le Crédit Foncier à ses clients via des avenants avait été cédé, avant le 1^{er} janvier 2008, à la Compagnie de Financement Foncier par le Crédit Foncier qui en reste le gestionnaire. Il est rappelé que la convention d'immunisation signée en 2008 entre le Crédit Foncier et la Compagnie de Financement Foncier prévoit que l'ensemble des impacts financiers concernant les effets des mesures prises par le Crédit Foncier sera intégralement supporté par lui. Pour tout complément, se reporter au document de référence 2008 de la Compagnie de Financement Foncier ainsi qu'à l'actualisation au 30 juin 2009 du document de référence du Crédit Foncier 2008.

Acquisition en 2009 des prêts aux particuliers par la Compagnie de Financement Foncier

Au premier semestre 2009, la Compagnie de Financement Foncier a poursuivi ses acquisitions de prêts hypothécaires du Crédit Foncier pour un montant total de 1 701 millions d'euros, comprenant 1 066 millions d'euros de prêts à l'accession, 204 millions d'euros de prêts au secteur locatif et 431 millions d'euros de prêts PAS et PTZ pour lesquels les mécanismes d'accession sociale à la propriété mis en oeuvre depuis 2008 (doublement du PTZ, PASS Foncier, PTZ locaux et aide des collectivités locales) ont dopé la demande sur ce secteur tout en sécurisant les opérations.

Sinistralité du secteur particuliers France

Dans la mesure où la Compagnie de Financement Foncier procède à ses acquisitions après un score d'achat qui prend en compte le score d'octroi du Crédit Foncier, elle ne sélectionne que les meilleures créances et son taux de sinistralité (montant impayé supérieur à 6 mois) est par construction nettement inférieur à celui du Crédit Foncier.

Billets hypothécaires

Les encours de billets hypothécaires sont restés stables à 9,0 milliards d'euros. Ils sont garantis par un portefeuille de prêts hypothécaires accordés par le Crédit Foncier à des particuliers pour financer un logement.

Créances hypothécaires titrisées en France

Ce portefeuille s'élève à 1 519 millions d'euros au 30 juin 2009. Le profil risque est semblable à celui du reste du portefeuille des particuliers.

Titrisation - Acquisition de créances hypothécaires en Europe

Les activités de titrisation/acquisition de créances hypothécaires font l'objet d'une partie spécifique dans ce rapport (cf. partie 6).

4.4.2. Commentaires sur les opérateurs publics domestiques et internationaux

Secteur public territorial

Au 1^{er} semestre 2009, l'encours sur le secteur public territorial a diminué : les nouveaux engagements ont été volontairement très limités tandis que l'encours existant a continué à s'amortir.

Dans un contexte global marqué par le resserrement des contraintes budgétaires pesant sur les collectivités locales, le profil de risques de l'encours SPT de la Compagnie de Financement Foncier est demeuré très solide au premier semestre 2009 avec une sinistralité très faible et stable.

Habitat social

Au cours de la même période, l'encours habitat social est demeuré stable à 3 485 millions d'euros contre 3 495 millions d'euros au 31/12/2008. Aucune entrée nouvelle en douteux n'a été enregistrée au premier semestre sur ce secteur dont la solidité du profil risque est confirmée, avec un taux de défaut stable à 0,4 %.

Secteur public international - SPI

La production du premier semestre 2009 s'est concentrée sur des contreparties notées en catégorie Step 1 (AA- à AAA) situées en Suisse, en Espagne et en Amérique du Nord (États-Unis et Canada).

Souverains

La production du premier semestre sur le secteur des souverains est restée limitée en montant et n'a concerné que des États membres de l'Union européenne. Certains titres d'État en portefeuille bénéficiant de la garantie de FSA ont vu leur note passer de AAA à AA+ suite à la dégradation du rehausseur (cf. la partie 4.2.3. Qualité du portefeuille).

5. Techniques de réduction de risques

5.1. à 5.2. Modes d'évaluation et méthodes de réexamen périodique de la valeur des immeubles, fournisseurs de protection

Pour plus de détails relatifs à ces sections, se reporter au document de référence 2008.

5.3. Effet technique de réduction du risque de crédit

Dans le cadre de la production du Corep au 30 juin 2009, la prise en compte des atténuateurs du risque de crédit (à savoir les collatéraux reçus, les garanties ou sûretés personnelles et les produits dérivés de protection du risque de crédit) permet de réduire l'exposition de la Compagnie de Financement Foncier au risque de crédit de 28 766 millions d'euros. Ce montant se décompose ainsi :

- › 21 165 millions d'euros de créances garanties par des sûretés personnelles éligibles au dispositif de réduction des exigences en capital réglementaire qui complètent le plus souvent des garanties de type hypothécaire ou équivalent ;
- › 7 601 millions d'euros de créances couvertes par des hypothèques ou équivalent (Privilège de Prêteur de Deniers).

Le tableau suivant reprend en synthèse la répartition des créances bénéficiant de sûretés personnelles par type Bâlois (hors hypothèques).

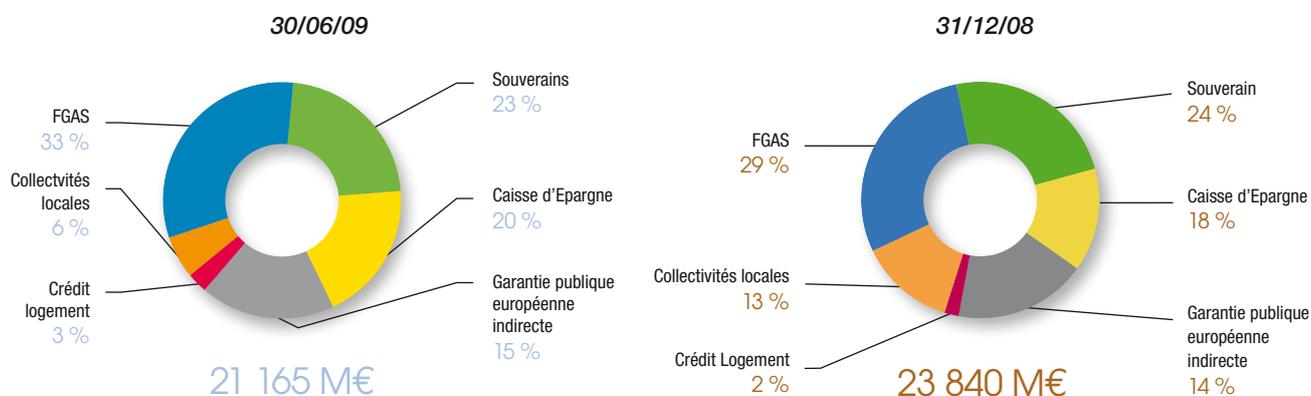
(en millions d'euros)

Au 30/06/09	Fournisseurs de protection de crédit (hors hypothèques)			Total
	Administrations centrales ou banques centrales	Établissements (*)	Autres fournisseurs de protection	
Classes bâloises				
Administrations centrales et banques centrales	54			54
Établissements	1 534	6 475		8 009
Entreprises	234	1 299		1 533
Clientèle de détail	7 858	625	3 087	11 570
Actions				
Positions de titrisation				
Total	9 679	8 399	3 087	21 165

Source Corep 30/06/2009 - données bilan et hors-bilan.

(*) Établissements de crédit et Secteur Public Territorial.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition en pourcentage des garanties par fournisseur de caution



Source Corep - 31 décembre 2008 et 30 juin 2009 (bilan et hors-bilan).

Le tableau suivant présente la répartition des différentes couvertures associées au portefeuille des particuliers dans le cadre du reporting Corep (30/06/09 vs 31/12/08).

Les encours de prêts en direct aux particuliers de la Compagnie de Financement Foncier (18 306 millions d'euros au 30 juin 2009) sont couverts en totalité par des hypothèques ou des sûretés personnelles permettant d'atténuer le risque de crédit.

Dans le cadre du dispositif Bâle II, 99 % des encours de créances France sont couverts :

› soit par des sûretés personnelles éligibles au dispositif Bâle II de réduction des exigences en capital réglementaire

(organismes de caution mutuelle, garanties bancaires...) qui complètent le plus souvent des garanties de type hypothécaire ou équivalent ;

› soit par des hypothèques de premier rang ou équivalent (Privilèges de Prêteur de Deniers), retenues à hauteur de 80 % de la garantie plafonnée à la créance pour l'application de la pondération Bâle II à 35 % pour le calcul de l'exigence en fonds propres.

Les travaux de fiabilisation des données sources permettront à l'avenir, de refléter la couverture complète réelle (100 %) de ces expositions.

(en millions d'euros)

Dispositifs		Particuliers	
		30/06/2009	31/12/2008
Dispositifs réglementés	FGAS (100 % - Garantie État)	6 925	6 785
	Secteur Aidé (Garantie de l'État)	848	1 211
Sociétés de cautions mutuelles	Crédit Logement (*)	539	583
	Creserfi (**)	28	29
Organismes financiers internationaux	Garantie publique européenne indirecte (***)	3 173	3 320
A - Créances garanties par des sûretés personnelles en complément de la couverture d'hypothèques ou équivalent		11 513	11 928
B - Créances couvertes par des hypothèques de 1^{er} rang ou équivalent (PPD)		6 543	5 077
(A + B) sûretés + hypothèques 1^{er} rang		18 056	17 005
C - Encours créances hypothécaires France		18 306	17 441
Pourcentage de garanties (éligibles Bâle II) rapporté au total des encours [C / (A+B)]		99 %	98 %

Source Corep - arrêtés 31/12/08 & 30/06/09.

(*) Crédit logement : établissement noté Aa2/AA selon Moody's et AA selon Standard & Poors.

(**) CRESERFI : organisme de caution mutuelle des fonctionnaires.

(***) PROVIDE et PROVIDE 2 (garantie indirecte de KFW) et GMAC.

5.4. Compensation des éléments de bilan et hors-bilan

Pour plus de détails relatifs à cette section, se reporter au document de référence 2008.

6. Titrisations

Ce chapitre ne reprend pas les titrisations internes (créances hypothécaires titrisées en France, soit 1 519 millions d'euros au 30 juin 2009).

6.1. Objectifs poursuivis, activité et degré d'implication

Pour plus de détails relatifs à cette section, se reporter au document de référence 2008.

6.2. Expositions de la Compagnie de Financement Foncier sur les opérations de titrisation

6.2.1. Expositions de titrisations détenues par la Compagnie de Financement Foncier

En matière d'acquisition de parts de titrisations externes au groupe Crédit Foncier, la Compagnie de Financement Foncier détient à fin juin 2009 un portefeuille de titres seniors pour un montant de 20 897 millions d'euros.

(en millions d'euros)

Expositions de la Compagnie de Financement Foncier sur des positions de titrisations « classiques » au 30/06/2009				
Typologie	Garanties sur le sous-jacent	Total	Risque final	Total
MIX	Hypothèques de 1 ^{er} rang sur actifs logements mixtes (particuliers/commerciaux)	436	Particuliers	13 395
RMBS	Hypothèques de 1 ^{er} rang sur actifs particuliers	12 959		
		Hypothèques de 1 ^{er} rang sur actifs particuliers + garantie État néerlandais	4 050	Secteur Public
Secteur public	Souverains	13		
		Collectivités locales	463	
Student Loans FFELP	FFELP (garantie État Fédéral Américain)	2 976		
Total		20 897		

Aucun arriéré ou perte n'a été constaté au 1^{er} semestre 2009 sur le portefeuille de titrisations de la Compagnie de Financement Foncier.

6.2.2. Positions de titrisation conservées ou acquises

Les positions de titrisation répondant aux critères fixés par le *Financial Stability Forum* sont détaillées dans le cadre de la rubrique 7 du présent rapport (reporting G7).

Les encours sont analysés ci-après en termes de nature d'actifs titrisés, de répartition par notation, de répartition géographique et de qualité (répartition par pondération).

Répartition par notation

Les positions de titrisations acquises par la Compagnie de Financement Foncier sont ventilées dans le tableau ci-après par catégorie d'exposition et par notation.

La part relative des titrisations notées AAA passe de 98 % à fin 2008 à 83,5 % à fin juin 2009, les 14,5 % d'écart étant aujourd'hui publiquement noté en catégorie AA, suite notamment à la révision des notes Moody's sur deux opéra-

tions RMBS en Allemagne et à l'abaissement de notation sur quelques opérations espagnoles, notamment celles qui faisaient l'objet du suivi rapproché mis en œuvre par le groupe Crédit Foncier depuis mi-2008. Les positions sur l'Espagne sont des tranches senior de titrisations RMBS notées AAA à 56,7 % (3 948 millions d'euros), AA+ à 27,7 % (1 931 millions d'euros) et à 15,5 % (1 082 millions d'euros) sur la catégorie AA.

98 % du portefeuille reste toutefois noté publiquement en catégorie Bâle II Step 1 (AA- ou mieux) et, à ce titre, soumis à une pondération Bâle II inchangée.

La position AA- est une opération de nature secteur public représentant un recours final sur l'État souverain italien (de ce fait la notation est alignée sur celle du souverain) ; la position BBB+ correspond à une opération de titrisation healthcare en Italie, la notation BBB+ étant le reflet direct de la qualité de crédit de la collectivité locale.

(en millions d'euros)

Au 30/06/09		Positions de titrisations conservées ou acquises					
		Ventilation par notation					
Catégorie FCC	Typo FCC	AAA	AA+	AA	AA-	BBB+	Total
Hypothécaire résidentiel	MIX	436					436
	RMBS	9 946	1 931	1 082			12 959
Total hypothécaire résidentiel		10 382	1 931	1 082			13 395
Secteur public	Healthcare	50				413	463
	RMBS NHG	4 050					4 050
	Souverain				13		13
	Student Loans FFELP	2 976					2 976
Total secteur public		7 076			13	413	7 502
Total		17 458	1 931	1 082	13	413	20 897

MIX : titrisations de créances hypothécaires logement (particuliers/professionnels, à plus de 80 % particuliers).

RMBS : titrisations de créances hypothécaires résidentielles.

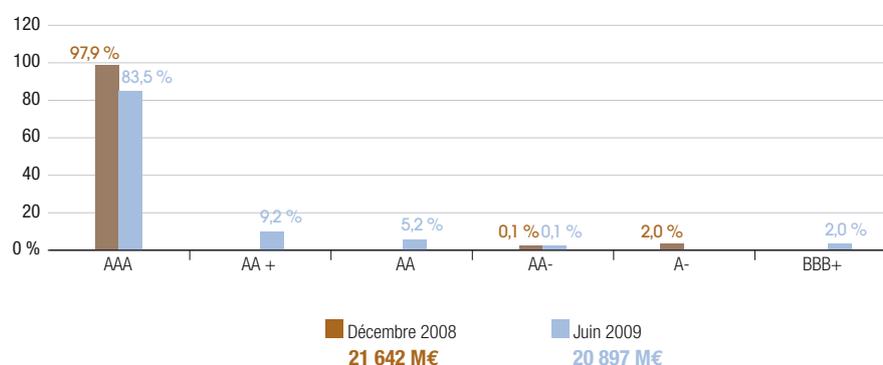
RMBS NHG : titrisations de créances hypothécaires résidentielles bénéficiant de la garantie NHG aux Pays-Bas.

Souverain : titrisations de créances bénéficiant de la garantie explicite du souverain italien.

Healthcare : titrisations de créances de santé, le risque final portant sur des régions italiennes.

Student Loans FFELP : titrisations de prêts étudiants américains bénéficiant de la garantie de l'État Fédéral à hauteur d'au moins 97 % du capital.

Titrisations par note interne



Opérations rehaussées du portefeuille titrisations

Seules deux opérations de titrisation totalisant 463 millions d'euros ont fait l'objet de rehaussement auprès d'une société monoline sous forme de garanties financières : à fin juin 2009 un titre (pour 50 millions d'euros) est encore rehaussé au niveau AA+, l'autre titre historiquement rehaussé (413 millions d'euros) est aujourd'hui noté BBB+ sur la base uniquement de sa qualité de crédit intrinsèque.

Portefeuille de titrisations

Ventilation par pays et classe d'actif

Le portefeuille de titrisations est majoritairement exposé en

Europe (RMBS aux Pays-Bas, en Italie ou en Espagne) mais également aux États-Unis (Student loans FFELP).

Stress scénario sur le portefeuille de RMBS

Toutes les positions RMBS détenues par la Compagnie de Financement Foncier en Europe restent notées en catégorie step one (\geq AA-) et résistent particulièrement bien à la modélisation de scénarios de stress tests combinant forte aggravation des taux de défaut, chute brutale des prix de l'immobilier et diminution drastique des taux de remboursement anticipé.

Seuls les scénarios les plus fortement pénalisants sont susceptibles de générer des déficits de cash flow ultimes sur les positions RMBS en portefeuille. Ceux-ci supposent la conjonc-

tion d'évènements d'une magnitude telle qu'elle paraît hautement improbable : explosion des taux de défaut sur les différents marchés européens dès 2009 culminant à 6 % par an soit plus de 20 % en cumulé sur la durée de vie de ces opérations, chute brutale [entre 50 % et 60 % selon les pays (45 % sur l'Allemagne)] et durable des prix de l'immobilier par rapport aux derniers indices publiés et diminution drastique des taux de remboursements anticipés (division par 2).

Dans l'hypothèse d'un tel scénario « catastrophe », un déficit de cash flow ultime pourrait être constaté à l'échéance des opérations, représentant moins de 2,40 % du capital restant dû des opérations stressées. Ce déficit de cash flow se produisant à un horizon lointain, il ne représente plus que 0,90 % actualisé à aujourd'hui. Il faut noter que le rendement après ce scénario catastrophe resterait encore supérieur à l'Euribor et au coût des ressources qui le refinancent.

(en millions d'euros)

Au 30/06/09		Portefeuille de titrisation Ventilation par pays et classe d'actif							
Catégorie FCC	Typo FCC	Allemagne	Espagne	États-Unis	Grèce	Italie	Pays-Bas	Portugal	Total
Hypothécaire résidentiel	MIX					436			436
	RMBS	304	6 961		11	3 561	992	1 129	12 959
Total hypothécaire résidentiel		304	6 961		11	3 997	992	1 129	13 395
Secteur public	Healthcare					463			463
	RMBS NHG						4 050		4 050
	Souverain					13			13
	Student Loans FFELP			2 976					2 976
Total secteur public				2 976		477	4 050		7 503
Total		304	6 961	2 976	11	4 474	5 042	1 129	20 897

Répartition par pondération

La très forte proportion de titres notés AAA ou AA dans le portefeuille de titrisations, permet d'afficher 98 % de ce dernier en catégorie de pondération à 20 % (en approche standard).

Pondération Bâle II en approche Standard	Répartition par pondération des positions de titrisation conservées ou acquises			
	30/06/2009		31/12/2008	
	Encours	% du portefeuille	Encours	% du portefeuille
20 %	20 484	98	21 211	98
50 %			432	2
100 %	413	2		
Total	20 897	100 %	21 643	100 %

7. Reporting G7

Au 30/06/09 et conformément aux recommandations du Forum de Stabilité Financière (FSF), la Compagnie de Financement Foncier n'a aucune exposition sur les classes d'actifs suivantes :

- > CDO et expositions « monolines » et autres garants ;
- > expositions CMBS (Commercial mortgage-backed securities) ;
- > autres expositions subprime et Alt-A (RMBS, prêts, etc.) ;
- > véhicules ad hoc ;
- > opérations de dette à effet de levier ou LBO.

En ce qui concerne les actifs bénéficiant de garanties par mo-

nolines, leur valeur comptable figure dans le tableau ci-après. Ces actifs ne correspondent pas à des expositions directes sur des monolines mais aux rehaussements acquis auprès de ces derniers sur des actifs en portefeuille. La Compagnie de Financement Foncier bénéficie donc dans tous les cas d'un recours premier sur une contrepartie autre que la société monoline. L'ensemble de ces rehaussements porte sur des actifs sous-jacents (prêts ou titres) de nature secteur public : accordés soit directement à un état souverain, soit à une collectivité locale (éventuellement dans le cadre d'une opération de titrisation dans le secteur de la santé comme évoqué dans la section 6.3.2.) ou un établissement public. La répartition globale du portefeuille rehaussé par note des sous-jacents est disponible ci-dessous au 30 juin 2009.

(En millions d'euros)

Rehausseur	Note du rehausseur	Notation intrinsèque Bâle II				Total	%
		AA+ à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	Non Dispo		
AMBAC	BB-	11	220	413		645	13
CIFG	CC	1 000	1 240	104	82	2 426	48
FGIC	Non Dispo				99	99	2
FSA	AA+	651	952		50	1 653	33
MBIA	BBB+ ⁽¹⁾	68			167	235	4
	Total	1 729	2 413	517	398	5 057	100 %
	%	34 %	48 %	10 %	8 %	100 %	

⁽¹⁾ Rating de National Public Finance Guarantee Corporation, la nouvelle entité de MBIA garantissant les collectivités locales nord américaines (Munis US) - anciennement MBIA Insurance Corporation of Illinois.

Ces engagements de rehaussement prennent dans tous les cas la forme de garanties financières (et non de CDS) et constituent une sûreté annexe à l'actif rehaussé. Ces garanties ne sont pas valorisées et ne sont pas comptabilisées au bilan de la Compagnie de Financement Foncier (seule la prime de rehaussement est comptabilisée comme une charge quand le rehaussement est conclu en-dehors du titre ou du prêt).

La note du rehausseur correspond à la moins bonne des deux meilleures notes agences parmi S&P, Moody's et Fitch à la date du 30 juin 2009. La notation intrinsèque de l'actif sous-jacent correspond à sa note Bâle II avant rehaussement à la même date.

Les titres rehaussés présentent une bonne qualité intrinsèque : hors rehaussement, 34 % de ce portefeuille est noté step 1 (\geq AA-) et 82 % est noté step 2 (\geq A-).

Les expositions en catégorie BBB correspondent à deux engagements distincts : 104 millions d'euros sur le souverain hongrois et 413 millions d'euros sur une région italienne.

Les expositions recensées comme non notées intrinsèquement (8 % de « non disponible ») correspondent principalement à des engagements directs sur des entités du secteur public à l'international et en France à hauteur de 348 millions d'euros. Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de notation publique

mais d'une estimation interne de qualité de crédit qui les place en catégorie Investissement (Investment Grade soit \geq BBB-). Il convient d'y ajouter 50 millions d'euros d'expositions sur des ABS titrisés du secteur public international dans le domaine de la santé (le risque final portant sur une région italienne publiquement notée en catégorie A).

8. Les risques de marché et de gestion de bilan

Pour plus de détails relatifs à cette section et notamment l'organisation et le suivi des risques ALM, se reporter au document de référence 2008.

8.1. Suivi du risque de liquidité

Organisation du refinancement de la Compagnie de Financement Foncier

L'essentiel des ressources de la Compagnie de Financement Foncier provient de ses émissions à moyen et long terme d'obligations foncières.

Ses ressources additionnelles sont constituées d'un portefeuille significatif de titres et prêts (de l'ordre de 32 milliards d'euros),

mobilisables auprès de la BCE ou du marché bancaire : au cours du second trimestre 2009, la Compagnie de Financement Foncier a ainsi pu mobiliser des actifs pour un montant de prêts accordés par la BCE de 7,5 milliards d'euros.

Suivi du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque pour la Compagnie de Financement Foncier de ne pouvoir faire face à ses échéances de trésorerie.

Les règles de gestion de bilan de la Compagnie de Financement Foncier lui assurent une exposition au risque de liquidité très limitée. Elle s'est notamment engagée à maintenir une trésorerie à court terme suffisante pour faire face aux échéances contractuelles de sa dette privilégiée pendant une durée d'un an.

Par ailleurs, une partie de ses actifs, les valeurs de remplacement, est constituée de placements sûrs et liquides, comme l'impose la loi sur les sociétés de crédit foncier, et est soit à très court terme, soit facilement négociable ou éligible au repo BCE.

De plus, une grande partie de son portefeuille d'investissement est négociable ou éligible à la mobilisation BCE. Au 30 juin 2009, la Compagnie de Financement Foncier détient pour 8,8 milliards d'euros de valeurs de remplacement, soit 9,2 % du bilan et dispose de 32 milliards d'euros de titres et prêts pouvant répondre aux critères d'éligibilité au refinancement des banques centrales.

Les besoins de liquidité sont analysés selon la double approche statique et dynamique. Ils sont encadrés par un dispositif de limites internes, faisant l'objet d'une validation annuelle par le Comité de gestion de bilan de la Compagnie de Financement Foncier.

En vision statique, il s'agit de s'assurer que la gestion de moyen terme n'a pas pour effet une concentration trop forte des besoins de liquidité sur certaines périodes. Le principal indicateur utilisé est le gap de liquidité statique, avec prise en compte des capacités de mobilisation de la Compagnie de Financement Foncier évaluées également à horizon de 20 ans. L'ALM produit également un état justifiant les principales évolutions de l'impasse de liquidité statique d'un trimestre sur l'autre.

Respect des limites

Au plan réglementaire, le coefficient de liquidité réglementaire ⁽²⁾ moyen sur le premier semestre 2009 de la Compagnie de Financement Foncier s'élevait à 851 %.

La Compagnie de Financement Foncier détermine également les durations de l'actif et du passif pour s'assurer de leur bon adossement en maturité et s'est engagée à respecter un écart maximum de 2 ans. Au 30 juin 2009, cette règle est respectée avec une durée de l'actif de 6,6 ans et une durée du passif de 6,2 ans.

(2) État 4005 BAFI.

8.2. à 8.3. Suivi du risque de taux d'intérêt global, suivi du risque de change

Pour plus de détails relatifs à ces sections, se reporter au document de référence 2008.

9. Les risques opérationnels

La gestion des risques opérationnels pour la Compagnie de Financement Foncier est confiée au Crédit Foncier dans le cadre des conventions de prestations établies entre les deux établissements.

Au 30/06/09, le dispositif global de surveillance et de maîtrise des risques opérationnels est composé de 298 personnes. Pour la Compagnie de Financement Foncier, 10 incidents ont été déclarés sur le premier semestre 2009 pour un montant risque cumulé estimé de 29 930 euros.

Enfin, dans le cadre du calcul des exigences de fonds propres, le groupe Crédit Foncier applique, à ce jour, la méthode standard Bâle II. Au 30/06/2009 l'exigence en fonds propres à allouer en consolidé (donc en intégrant la Compagnie de Financement Foncier) au titre de la couverture du risque opérationnel est de 131 millions d'euros.

Pour tout complément relatif à cette partie, se reporter au document de référence 2008.

10. Autres risques

Pour plus de détails relatifs à cette section, se reporter au document de référence 2008, notamment pour les parties 10.3. à 10.5. - Risque de règlement, risque de non-conformité et autres risques.

10.1. Risque juridique

Les caractéristiques de l'activité et des règles de gestion propres à la Compagnie de Financement Foncier ne l'exposent pas à des risques juridiques majeurs.

10.2. Risque informatique

L'informatique de la Compagnie de Financement Foncier utilise, pour une large part, les moyens humains et techniques mis à disposition par le Crédit Foncier dans le cadre des conventions signées avec ce dernier. En conséquence la Compagnie de Financement Foncier bénéficie pleinement des évolutions de l'informatique du Crédit Foncier ainsi que de tous les dispositifs de maîtrise des risques informatiques afférents (plan de secours, plan de continuité, politique sécurité, etc.).

4. ÉLÉMENTS JURIDIQUES

- 073 **Organes d'administration**
- 073 **Renseignements concernant la Société**
- 074 **Renseignements concernant le capital**
- 074 **Résolutions soumises à l'Assemblée générale**
- 074 **Statuts**
- 074 **Annexe : focus sur le positionnement de la Compagnie de Financement Foncier au sein du groupe BPCE**

Les informations ci-dessous présentent les modifications significatives intervenues sur les éléments juridiques au cours du 1^{er} semestre 2009. Les autres éléments juridiques du document de référence au 31 décembre 2008 (D. 09-0176) restent en vigueur.

4.1. Organes d'administration

Composition du Conseil d'administration au 30 juin 2009 et adresses professionnelles de ses membres.

M. Thierry DUFOUR

Administrateur depuis le 18 décembre 1998
Président du 18 décembre 1998 au 25 juin 1999
Directeur général du 25 juin 1999 au 16 mai 2001
Directeur général délégué du 16 mai 2001 (suite à la promulgation de la loi NRE) au 17 mai 2002
Directeur général depuis le 17 mai 2002 (suite à dissociation de la présidence et de la direction générale)
Démission du mandat de Directeur général le 4 septembre 2006
Président du Conseil d'administration depuis le 31 juillet 2007
Président – directeur général depuis le 14 décembre 2007
Crédit Foncier de France - 4, quai de Bercy - 94220 Charenton-le-Pont

M^{me} Sandrine GUÉRIN

Directeur général délégué (non administrateur) depuis le 15 octobre 2001
Administrateur depuis le 25 mars 2002
Directeur général délégué depuis le 17 mai 2002 (suite à dissociation de la présidence et de la direction générale)
Crédit Foncier de France - 4, quai de Bercy
94220 Charenton-le-Pont

M. Pierre NUYTS

Administrateur depuis le 16 juin 2008, en remplacement de Monsieur Pierre-Éric FUZIER, démissionnaire
CNCE - 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

M. Didier PATAULT

Administrateur depuis le 26 septembre 2008
Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire
4, place Graslin - 44000 Nantes

M. Djamel SEOUDI

Administrateur depuis le 26 septembre 2008
Crédit Foncier de France - 4, quai de Bercy
94220 Charenton-le-Pont

M. Alain DENIZOT

Administrateur depuis le 26 septembre 2008
Caisse d'Épargne Picardie
2, boulevard Jules Verne - 80000 Amiens

M. Stéphane CAMINATI

Administrateur depuis le 17 décembre 2008, en remplacement de Monsieur François CHAUVÉAU, démissionnaire
CNCE - 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

Crédit Foncier de France

Administrateur depuis le 25 juin 1999
Représenté par M. François BLANCARD,
4, quai de Bercy - 94220 Charenton-le-Pont

4.2. Renseignements concernant la Société

f) Objet social (article 2 des statuts)

Lors de l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2009, l'article 2 a été modifié.

Article 2 - Objet

Ce paragraphe est modifié comme suit :

Nonobstant toutes dispositions ou stipulations contraires, la Société peut mobiliser, conformément aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier, l'ensemble des créances qu'elle détient, quelle que soit la nature, professionnelle ou non, de ces créances. La Société peut également procéder à des cessions temporaires de ses titres dans les conditions fixées aux articles L. 211-22 à L. 211-34 du Code monétaire et financier et recourir au nantissement d'un compte-titres défini à l'article L. 211-20 dudit code. Les créances ou titres ainsi mobilisés ou cédés ne sont pas comptabilisés au titre de l'article L. 515-20 de ce même code.

4.3. Renseignements concernant le capital

g) Capital social

Au 30 juin 2009, le capital souscrit s'élève à 1 008 000 000 euros. Il est représenté par 63 000 000 d'actions entièrement libérées d'un montant nominal de 16 euros.

h) Répartition du capital et des droits de vote

Principaux actionnaires au 30 juin 2009

Actionnaires	Nombre d'actions	Soit en %
Crédit Foncier de France	62 999 993	100,00
Administrateurs	7	
Total	63 000 000	100,00

d) Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des cinq dernières années

Ce paragraphe est modifié par ajout des éléments suivants :

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 30 juin 2009, a constaté que, par la suite du paiement du dividende en actions, le capital a été augmenté de 84 000 000 d'euros par création de 5 250 000 actions nouvelles de 16 euros de nominal chacune, intégralement souscrites par le Crédit Foncier.

4.4. Résolutions soumises à l'Assemblée générale

Assemblée générale mixte du 18 mai 2009

L'intégralité des résolutions proposées a été approuvée.

4.5. Statuts

Lors de l'Assemblée générale mixte du 18 mai 2009, l'article 2 a été modifié.

Titre I

Forme - Objet - Dénomination - Siège - Durée de la société

Article 2 - Objet

Ce paragraphe a été modifié comme suit :

Nonobstant toutes dispositions ou stipulations contraires, la Société peut mobiliser, conformément aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code monétaire et financier, l'ensemble des créances qu'elle détient, quelle que soit la nature, professionnelle ou non, de ces créances. La Société peut également procéder à des cessions temporaires de ses titres dans les conditions fixées aux articles L. 211-22 à L. 211-34 du Code monétaire et financier et recourir au nantissement d'un compte-titres défini à l'article L. 211-20 dudit code. Les créances ou titres ainsi mobilisés ou cédés ne sont pas comptabilisés au titre de l'article L. 515-20 de ce même code.

Les autres points du chapitre « 5. Statuts » restent inchangés.

4.6. Annexe : focus sur le positionnement de la Compagnie de Financement Foncier au sein du Groupe BPCE

Pour plus de détails relatifs à cette section, se reporter à l'actualisation du document de référence 2008 du Crédit Foncier au 30 juin 2009.

5. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CONTENANT LE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2009

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et le rapport semestriel d'activité supra présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'actualisation.

Signé à Charenton le Pont, le 28 août 2009

**Le Directeur général délégué
de la Compagnie de Financement Foncier
Sandrine GUÉRIN**

6. PERSPECTIVES DE LA COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER

Événement récent

La Société n'a enregistré aucun événement récent intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité.

Tendances

Depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés et publiés, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de la Société.

Aucune tendance connue, incertitude ou demande ou aucun engagement ou événement n'est raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société.

Contrôle

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Changement significatif

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Compagnie de Financement Foncier n'est survenu entre le 27 août 2009, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration et la date de dépôt de ce document de référence.

Informations complémentaires

› Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs de chacun des membres du Conseil d'administration, à l'égard de la Compagnie de Financement Foncier, et ses intérêts privés et/ou autres devoirs.

› Au 30 juin 2009, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige (procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage) susceptible d'avoir ou d'avoir eu une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de la Compagnie de Financement Foncier.

› La Compagnie de Financement Foncier inscrit son action et le fonctionnement de ses organes sociaux dans le cadre des pratiques de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

7. TABLE DE CONCORDANCE AMF

Seules les pages actualisées sont référencées

N/A : Informations non modifiées au 30/06/2009.

Rubriques du schéma de l'annexe IV du règlement CE n° 809/2004

	Rubriques	Informations fournies dans la présente actualisation du document de référence de la Compagnie de Financement Foncier :	Informations fournies dans l'actualisation du document de référence 2008 de la Compagnie de Financement Foncier déposé auprès de l'AMF le 28 août 2009 sous le numéro D.09-0176-A01 en page :	Informations fournies dans le document de référence de la Compagnie de Financement Foncier déposé auprès de l'AMF le 01/04/09 sous le numéro D. 09-0176 en page :
1.	Personnes responsables			
1.1.	Personnes responsables des informations	N/A	N/A	FR 254
1.2.	Déclaration des personnes responsables	FR 75	FR 91	FR 254
2.	Contrôleurs légaux des comptes			
2.1.	Identification des Contrôleurs légaux	N/A	N/A	FR 256
2.2.	Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	N/A	N/A	FR 256
3.	Informations financières sélectionnées			
3.1.	Informations financières	FR 4 à FR 5	FR 4 à FR 6	FR 6 à FR 8
3.2.	Informations financières pour les périodes intermédiaires	N/A	N/A	N/A
4.	Facteurs de risque	FR 10 à FR 14 FR 50 à FR 71	FR 12 à FR 17 FR 56 à FR 87	FR 40 à FR 47, FR 61 à FR 68, FR 154 à FR 215
5.	Informations concernant l'émetteur			
5.1.	Histoire et évolution de la société			
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	FR 73	FR 89	FR 234, FR 246
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	N/A	N/A	FR 237
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	N/A	N/A	FR 235, FR 246
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur	N/A	N/A	FR 234 à FR 237, FR 244
5.1.5.	Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	FR 76	FR 92	FR 255
5.2.	Investissements	N/A	N/A	N/A

6.	Aperçu des activités			
6.1.	Principales activités			
6.1.1.	Principales catégories de services fournis	FR 3 et FR 7, FR 73	FR 3 et FR 8, FR 89	FR 3 à FR 5, FR 27 à FR 36, FR 50 à FR 51, FR 234
6.1.2.	Nouveau produit vendu ou nouvelle activité	N/A	N/A	N/A
6.2.	Principaux marchés	FR 8 à FR 9	FR 10 à FR 11	FR 36 à FR 39, FR 54 à FR 56
6.3.	Position concurrentielle	FR 5	FR 5	FR 7, FR 37
7.	Organigramme			
7.1.	Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	FR 74	FR 90	FR 257
7.2.	Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	FR 74	FR 90	FR 240 à FR 242
8.	Information sur les tendances			
8.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	FR 76	FR 92	FR 255
8.2.	Événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	FR 76	FR 92	FR 255
9.	Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	N/A	N/A
10.	Organes d'administration, de direction et de surveillance			
10.1.	Nom, adresse et fonction des membres des organes d'administration et de direction et principales activités exercées en dehors de la société	FR 73	FR 88 et FR 89	FR 71 à FR 80, FR 228 à FR 234
10.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts	FR 76	FR 92	FR 255
11.	Organes d'administration et de direction			
11.1.	Informations sur le Comité de l'audit	N/A	N/A	FR 218 à FR 226
	Nom des membres et résumé du mandat	N/A	N/A	FR 218
11.2.	Gouvernement d'entreprise	N/A	N/A	FR 220 à FR 227
12.	Principaux actionnaires			
12.1.	Détention, contrôle	FR 73 et FR 74	FR 89 et FR 90	FR 240 à FR 242, FR 257
12.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A	N/A
13.	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats			
13.1.	Informations financières historiques			
	Bilan	FR 19	FR 21	FR 85 to FR 86
	Hors Bilan	FR 20	FR 22	FR 87
	Compte de Résultat	FR 21	FR 23	FR 88
	Tableau des Flux de Trésorerie	FR 43 à FR 44	FR 50 à FR 51	FR 144 to FR 145
	Méthodes comptables et notes explicatives	FR 22 à FR 45	FR 25 à FR 52	FR 89 to FR 143
	Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	FR 46	FR 53	FR 147 to FR 148
	Informations financières historiques :	Document de référence 2008	Document de référence 2008	Document de référence 2008
	Comptes sociaux	FR 18 à FR 45	FR 21 à FR 52	FR 85 to FR 146 (*)
	Rapport des Contrôleurs légaux	N/A	N/A	FR 230 to FR 231 (*)

13.2.	États financiers annuels consolidés	N/A	N/A	N/A
13.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles			
13.3.1.	Rapport des Contrôleurs légaux	N/A	N/A	FR 230 à FR 231
13.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les Contrôleurs légaux	N/A	N/A	FR 188 à FR 197, FR 217 à FR 229
13.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés	N/A	N/A	N/A
13.4.	Date des dernières informations financières			
13.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	Document de référence 2008	Document de référence 2008	Document de référence 2007
13.5.	Informations financières intermédiaires et autres			
13.5.1.	Informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date des derniers états financiers vérifiés	N/A	N/A	Rapport semestriel (visa D. 08-0233-A01)
13.5.2.	Informations financières intermédiaires depuis la fin du dernier exercice	N/A	N/A	Rapport semestriel (visa D. 08-0233-A01)
13.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	FR 76	FR 92	FR 255
13.7.	Changement significatif de la situation financière ou commerciale			
	Déclaration	FR 76	FR 92	FR 255
14.	Informations complémentaires			
14.1.	Capital social			
14.1.1.	Montant du capital souscrit	FR 74	FR 89	FR 239 à FR 242, FR 246
14.2.	Acte constitutif et statuts			
14.2.1.	Registre et objet social	FR 73 et FR 74	FR 89 et FR 90	FR 234 à FR 242, FR 242 à FR 253
15.	Contrats importants			
	Conventions réglementées	N/A	N/A	FR 235, FR 242 à FR 244
16.	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts			
16.1.	Rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	N/A	FR 187 à FR 197
16.2.	Attestation	N/A	N/A	FR 187
17.	Documents accessibles au public			
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	FR 80	FR 96	FR 237, FR 261

(*) En application de l'article 28 du règlement 809-2004 sur les prospectus, les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des commissaires aux comptes y afférent, inclus dans le document de référence n° D. 08-0233 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2008, sont incorporés par référence dans le document de référence 2008.

Les chapitres du document de référence n° D. 08-0233 non visés ci-dessus sont soit, sans objet, soit, couverts à un autre endroit de la présente actualisation du document de référence.

« En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'AMF, la présente actualisation comprend les informa-

tions du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

Information requise par le rapport financier annuel	Informations fournies dans la présente actualisation du document de référence de la Compagnie de Financement Foncier :	Informations fournies dans l'actualisation du document de référence 2008 de la Compagnie de Financement Foncier déposé auprès de l'AMF le 28 août 2009 sous le numéro D.09-0176-A01 en page :	Informations fournies dans le document de référence de la Compagnie de Financement Foncier déposé auprès de l'AMF le 01/04/09 sous le numéro D. 09-0176 en page :
Attestation du responsable du document	FR 75	FR 91	FR 254
Rapport de gestion	FR 7 à FR 17	FR 8 à FR 20	FR 48 à FR 83
Comptes annuels	FR 19 à FR 45	FR 21 à FR 52	FR 84 à FR 146
Rapport des commissaires aux comptes	FR 46	FR 53	FR 147 à FR 148

Contacts

Compagnie de Financement Foncier
4, quai de Bercy
94224 Charenton-le-Pont CEDEX
Tél. : +33 1 57 44 92 05

Information financière
Vincent MICHON
Tél. : +33 1 57 44 80 21

Les documents de référence de la Compagnie de Financement Foncier sont disponibles sur www.foncier.fr



Conception, création, réalisation :



Illustrations : Philippe Doro



**COMPAGNIE DE
FINANCEMENT
FONCIER**

UNE FILIALE DU CRÉDIT FONCIER

4, quai de Bercy
94224 Charenton-le-Pont Cedex - France
Tél. : + 33 (0)1 57 44 92 05
www.foncier.fr